

Pierre-Joseph Proudhon

“ La liberté ”

Textes choisis par Jacques Muglioni,
professeur au Lycée Henri-IV

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Pierre-Joseph Proudhon

“ La liberté ”

Une édition électronique réalisée à partir du livre **Proudhon, Justice et liberté**. Textes choisis par Jacques Muglioni, professeur au Lycée Henri-IV. Paris : Presses universitaires de France, 1962, 264 pages, deuxième partie : “La liberté”, pages 83 à 136. Collection : Les grands textes.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition complétée le 19 mars 2003 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Avertissement

- I. Oeuvres utilisées
- II. Abréviations et éditions
- III. Choix des textes, titres, index, notes

" La liberté "

- I. - Le libre arbitre et l'arbitraire.
 - A Le refus
 - 68. La liberté, refus de la fatalité
 - 69. L'arbitraire
 - 70. Autorité et liberté
 - 71. Unité et liberté
 - 72. Le droit à l'insurrection
 - B La liberté et la raison
 - 73. La liberté et les rapports sociaux
 - 74. Individu et société
 - 1) Le communisme
 - 2) L'individualisme
 - 3) Solution
 - 75. La cause de l'erreur dans les sciences morales
 - 76. La raison publique ou l'élimination de l'absolu
 - 77. Raison individuelle et raison publique
 - 78. L'expression de la raison publique
 - 79. La capacité politique
 - Conscience, idée, réalisation*
 - L'exemple de la classe ouvrière*
 - La capacité collective*
 - Le rôle du sentiment*
 - C La grâce et l'ironie
 - 80. La liberté et la grâce
 - 81. « Ironie, vraie liberté »
 - 82. Ironie et révolution
- II - Nécessité sociale et liberté
 - 83. Liberté et déterminisme
 - 84. La science des sociétés, remède à l'arbitraire

85. [La science sociale](#)
86. [Science et vérité](#)
87. [La raison et l'expérience](#)
88. [L'homme crée l'objet même de la science économique](#)
89. [L'économie politique est une métaphysique](#)
90. [L'économie politique est une histoire naturelle](#)
91. [La méthode en histoire](#)
92. [La loi n'est pas à faire, mais à décrire](#)
93. [Le système politique est immuable dans son principe](#)
94. [La vie dans l'humanité est irréductible au déterminisme](#)

III. - [Ordre, progrès, révolution.](#)

A [La création de l'ordre](#)

95. [La société est en création d'ordre](#)
96. [La spontanéité sociale](#)
97. [Les nations sont au service des idées](#)
98. [Le temps, critérium de la certitude](#)

B [Le progrès](#)

99. [Société officielle et société réelle](#)
100. [Les conditions géographiques du progrès](#)
101. [Le progrès est l'acte de la liberté](#)
102. [Tradition et progrès](#)
103. [Le progrès est une création spontanée](#)
104. [L'arbitraire des doctrines](#)
105. [Le progrès est une insurrection permanente](#)
106. [Idéalisme et régression](#)

C [La révolution](#)

107. [La contradiction](#)
108. [L'absolu, c'est l'exclusion](#)
109. [Les contradictions économiques](#)
110. [L'œuvre de réconciliation n'a pas de fin](#)
111. [Qu'est-ce qu'une révolution ?](#)
112. [Une révolution est chose organique](#)
113. [Révolution et réaction](#)
114. [L'histoire](#)

“ Les causes de l’oppression ”

Avertissement

I. Oeuvres utilisées

[Retour à la table des matières](#)

Les textes qu'on trouvera dans ce recueil sont extraits des ouvrages de Proudhon que voici par ordre chronologique :

1. *Encyclopédie catholique* (1839).
2. *De l'utilité de la célébration du dimanche, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité* (1839).
3. *Qu'est-ce que la propriété ? ou recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, 1er mémoire (1840).
4. *Qu'est-ce que la propriété ?* 2e mémoire, lettre à M. Blanqui sur la propriété (1841).
5. *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique* (1843)
6. *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère* (1846).
7. *Organisation du crédit et de la circulation et solution du problème social sans impôt, sans emprunt* (1848).
8. *Le droit au travail et le droit de propriété* (1848).

9. *Résumé de la question sociale, banque d'échange* (1848).
10. *Les confessions d'un révolutionnaire, pour servir à l'histoire de la révolution de février* (1849).
11. *Idée générale de la révolution au XIXe siècle* (1851).
12. *Philosophie du progrès* (1851).
13. *La révolution sociale démontrée par le coup d'État du 2 décembre* (1852).
14. *De la justice dans la révolution et dans l'Église, nouveaux principes de philosophie pratique adressés à Son Éminence Mgr Mathieu, cardinal-archevêque de Besançon* (1858).
15. *La justice poursuivie par l'Église* (1858).
16. *La guerre et la paix, recherche sur le principe de la constitution du droit des gens* (z861).
17. *Les majorats littéraires, examen d'un projet de loi ayant pour but de créer au profit des auteurs, inventeurs et artistes un monopole perpétuel* (1862).
18. *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution* (1863).
19. *De la capacité politique des classes ouvrières* (posthume, 1865).
20. *Du principe de l'art et de sa destination sociale* (1865).
21. *Théorie de la propriété* (1865).
22. *Contradictions politiques, théorie du mouvement constitutionnel au XIXe siècle* (1870).
23. *La pornocratie ou les femmes dans les temps modernes* (1875).
24. *Jésus et les origines du christianisme* (1896).

2. Abréviations et éditions

[Retour à la table des matières](#)

Ces œuvres ont été désignées par les abréviations que voici, et les références indiquées par les lettres L (édition Lacroix, 1867-1875) ou R (édition Marcel Rivière, commencée en 1923) :

1. *Encyclopédie*, publiée dans *Écrits sur la religion*, R, 1959.
2. *Célébration*, R, 1926.
3. *Propriété*, dans le même volume que 2.
4. *2e mémoire*, R, 1939.
5. *Ordre*, R, 1927,
6. *Système*, 2 vol., R, 1923.
7. *Problème social*, L, t. VI.
8. *Droit*, dans le même volume que 3.
9. *Question sociale*, L, t. VI.
10. *Confessions*, R, 1929.
11. *Idée générale*, R, 1923,

12. *Progrès*, R, 1946.
13. *Révolution sociale*, R, 1936.
14. *Justice*, 4 vol., R, 1930
15. *Justice poursuivie*, dans le même volume que 12.
16. *Guerre et paix*, R, 1927.
17. *Majorats*, L, t. XVI.
18. *Principe fédératif*, R, 1959.
19. *Capacité*, R, 1924.
20. *Art*, R, 1939.
21. *Théorie de la propriété*, L, 1866.
22. *Contradictions politiques*, R, 1952.
23. *Pornocratie*, dans le même volume que 20.
24. *Jésus*, dans le même volume que 1.

Les articles et les lettres sont publiés dans divers volumes de l'édition Rivière, ainsi que dans :

Mélanges, articles de journaux, L, t. XVII à XIX.
Correspondance, 14 vol., L.
Les Carnets, I et II, R, 1961, vont de 1843 à 1848

3. Choix des textes, titres, index, notes

[Retour à la table des matières](#)

Ce recueil obéit aux mêmes règles que les autres volumes de cette collection. La liste des références montre assez l'étendue et la diversité des œuvres utilisées. Les incidentes et la verve du polémiste, ses allusions constantes à l'actualité ou à lui-même ont rendu parfois malaisé le découpage d'un texte continu. Quand il nous a paru nécessaire, nous n'avons pas craint, s'agissant d'un tel auteur, de grouper sous un même titre des textes provenant de chapitres ou même d'ouvrages différents. Mais, chaque fois que le choix nous a été imposé, nous avons fait passer la qualité des textes avant le souci de représenter tous les aspects d'une pensée. L'ordre adopté ne reproduit nullement l'évolution de l'auteur. Quand l'arbitraire d'un plan altère la cohérence de certains thèmes, l'index permet toujours de procéder aux regroupements nécessaires. D'ailleurs les notes contiennent pour l'essentiel des renvois à d'autres textes et des citations complémentaires de Proudhon.

“ La liberté ”

Textes choisis par Jacques Muglioni,
professeur au Lycée Henri-IV

[Retour à la table des matières](#)

“ La liberté ”

I. - Le libre arbitre et l'arbitraire

A) Le refus

68. La liberté, refus de la fatalité

[Retour à la table des matières](#)

C'est ce sentiment profond, anti-gouvernementaliste, anti-mystique de la liberté, sentiment plus vif de nos jours qu'il ne se montra jamais parmi les hommes, qui a soulevé, dans ces dernières années, la répugnance universelle contre toutes les utopies d'organisation politique et de foi sociale proposées en remplacement des anciennes. [...] L'homme ne veut plus qu'on *l'organise*, qu'on le *mécanise*. Sa tendance est à la désorganisation [...], partout où il sent le poids d'un fatalisme ou d'un machinisme. Telle est l'œuvre, la fonction de la liberté. [...]

[...] C'est pour obéir à cette haute mission que se sont produites les deux grandes révoltes de l'humanité : le christianisme, révolte contre le Destin ; et la Révolution, révolte contre la Providence. [...]

De là ce caractère négatif qu'affecte d'ordinaire la liberté, et qui fait d'elle comme le génie de la révolte. [...] Je n'entends pas dire qu'elle nie la raison des choses. [...] La liberté n'est point absurde; elle ne méconnaît pas la vérité : au contraire ¹. Je veux dire que la liberté, se mettant au-dessus de toute existence, se réserve de se soustraire, autant qu'il est en elle, à toute autre loi que la sienne. [...] Elle est le contradicteur éternel, qui se met en travers de toute pensée et de toute force qui tendraient à le dominer ; l'indomptable insurgé, qui n'a de foi qu'en soi, de respect et d'estime que pour soi, qui ne supporte même l'idée de Dieu qu'autant qu'il reconnaît en Dieu sa propre antithèse, toujours soi.

Mais, malgré cette allure critique, exterminante, la liberté, nous le savons, est une puissance d'affirmation autant que de négation, de production autant que de destruction. [...] (*Justice, III, pp. 422-424.*)

[...] Par [la liberté] l'homme s'affranchit de toute fatalité ² [...], se subordonne les choses, s'élève [...] au-delà des limites de la réalité et de l'idée, se fait un instrument des lois de la raison comme de celles de la nature, assigne pour but à son activité la transfiguration du monde à l'instar de la sienne propre, et se donne à lui-même sa gloire pour fin ³.

[...] C'est pour cela que l'histoire, réductible en système par son côté fatal, se montre progressive, idéaliste, supérieure à toute théorie, par le côté du libre arbitre, la philosophie de l'art et la philosophie de l'histoire ayant cela de commun que la raison des choses qui leur sert de critère est néanmoins impuissante à expliquer la totalité de leur contenu (pp. 432-433)

69. L'arbitraire

[Retour à la table des matières](#)

[...] L'arbitraire n'est le fait ni de la nature ni de l'esprit : ce n'est ni la nécessité des choses ni la dialectique infaillible des notions qui l'engendrent. L'arbitraire est fils, savez-vous de qui ? Son nom vous le dit : du libre ARBITRE, de la Liberté. Chose admirable ! Le seul ennemi contre lequel la liberté ait à se tenir en garde, ce n'est pas au fond l'Autorité, que tous les hommes adorent comme si elle était la justice ; c'est la

¹ [...] La liberté est d'autant *plus* parfaite qu'elle se détermine plus conformément aux lois de la raison, qui sont celles des choses. [...] (*Système, I, p. 79.*)

[...] La liberté [...] ne consiste pas à nous affranchir des lois de la vérité et de la justice - tout au contraire, elle grandit à mesure que nous nous approchons davantage du juste et du vrai ; elle déchoit, en revanche, à mesure que nous nous en éloignons; en sorte que la plénitude de la liberté coïncide avec la plénitude du droit et du savoir, et la plus profonde servitude avec l'extrême ignorance et corruption. (*Art, p. 70.*)

² L'homme, c'est ce qui juge la nécessité. (*Carnets, I, p. 241.*)

³ L'art est la liberté même, refaisant à sa guise, et en vue de sa propre gloire, la phénoménalité des choses, exécutant (qu'on nie passe le mot) des variations sur le thème concret de la nature.

L'art, ainsi que la liberté, a donc pour matière l'homme et les choses pour objet de les reproduire en les dépassant; pour fin dernière la justice. (*Art, p. 583.*)

Liberté elle-même, liberté du prince, liberté des grands, liberté des multitudes, déguisée sous le masque de l'Autorité. (*Principe fédératif*, p. 282.)

70. Autorité et liberté

[Retour à la table des matières](#)

L'ordre politique repose fondamentalement sur deux principes contraires, l'AUTORITÉ et la *Liberté*. [...]

[...] Ces deux principes forment, pour ainsi dire, un couple, dont les deux termes, indissolublement liés l'un à l'autre, sont néanmoins irréductibles l'un dans l'autre, et restent quoi que nous fassions, en lutte perpétuelle. L'Autorité suppose invinciblement une Liberté qui la reconnaît ou qui la nie ; la Liberté à son tour, dans le sens politique du mot, suppose également une Autorité qui traite avec elle, la réfrène ou la tolère. Supprimez l'une des deux, l'autre n'a plus de sens : l'Autorité, sans une Liberté qui discute, résiste ou se soumet, est un vain mot ; la Liberté, sans une Autorité qui lui fasse contrepoids, est un non-sens.

Le principe d'Autorité, principe familial, patriarcal, magistral, monarchique, théocratique, tendant à la hiérarchie, à la centralisation, à l'absorption, est donné par la Nature, donc essentiellement fatal ou divin, comme l'on voudra. Son action, combattue, entravée par le principe contraire, peut indéfiniment s'étendre ou se restreindre, mais sans pouvoir s'annihiler jamais.

Le principe de Liberté, personnel, individualiste, critique; agent de division, d'élection, de transaction, est donné par l'Esprit. Principe essentiellement arbitral, par conséquent supérieur à la Nature dont il se sert, à la fatalité qu'il domine ; illimité dans ses aspirations; susceptible, comme son contraire, d'expansion et de restriction, mais tout aussi incapable que celui-ci de s'épuiser par le développement, comme de s'anéantir par la contrainte.

Il suit de là qu'en toute société, même la plus autoritaire une part est nécessairement laissée à la Liberté ; pareillement en toute société, même la plus libérale, une part est réservée à l'Autorité. Cette condition est absolue ; aucune combinaison politique ne peut s'y soustraire. En dépit de l'entendement dont l'effort tend incessamment à résoudre la diversité dans l'unité, les deux principes restent en présence et toujours en opposition. Le mouvement politique résulte de leur tendance inéluctable et de leur réaction mutuelle. (*Principe fédératif*, pp. 271-272.)

71. Unité et liberté

[Retour à la table des matières](#)

[...] L'esprit humain tend essentiellement à l'unité. [...] L'unité est la loi de tout ce qui a vie et qui est organisé. [...] L'absence d'unité a été conçue comme le principe du royaume satanique ; l'anarchie, la dissolution, c'est la mort. [...] C'est pour cette précieuse unité que les nations se résignent parfois à la plus détestable tyrannie ¹.

[...] Comme il n'est pas de liberté sans unité, ou, ce qui revient au même, sans ordre, pareillement il n'est pas non plus d'unité sans variété, sans pluralité, sans divergence ; pas d'ordre sans protestation, contradiction ou antagonisme. Ces deux idées, *liberté* et *unité ou ordre* sont adossées l'une à l'autre, comme le crédit à l'hypothèque, comme la matière à l'esprit, comme le corps à l'âme. On ne peut ni les séparer, ni les absorber l'une dans l'autre ; il faut se résigner à vivre avec toutes deux, en les équilibrant. [...]

jusqu'à ce jour ordre et liberté ont été, dans le corps politique, deux expressions provisoires, inexactes, pour ne pas dire arbitraires. L'humanité, en s'organisant et s'affranchissant elle-même -deux termes synonymes - a passé par une suite d'hypothèses destinées à lui servir à la fois d'épreuve et de transition.

[...] Ce qu'il faut aux générations nouvelles est une unité qui exprime l'âme de la société : unité spirituelle, ordre intelligible, qui nous rallie par toutes les puissances de notre conscience et de notre raison, et cependant nous laisse la pensée libre, la volonté libre, le cœur libre ; je veux dire ne soulève de notre part aucune protestation, comme il nous arrive quand nous sommes en présence du droit et de la vérité. Que dis-je ? Ce qu'il nous faut aujourd'hui est une unité qui, ajoutant à toutes nos libertés, s'accroisse à son tour et se fortifie de ces libertés elles-mêmes ². [...] (*Capacité*, pp. 200-202.)

¹ Ce qui distingue entre toutes choses la fausse unité c'est son matérialisme. Pour un pareil régime un singe suffirait au commandement. La machine montée tout obéit. Personne ne se permet de requérir de l'action centrale ni intelligence, ni garantie, ni moralité. Elle veut, elle ordonne, elle est l'autorité, tout est dit. (*Confessions*, p. 205, note.)

² La politique est la science de la liberté : le gouvernement de l'homme par l'homme, sous quelque nom qu'il se déguise, est oppression; la plus haute perfection de la société se trouve dans l'union de l'ordre et de l'anarchie. (*Propriété*, p. 346.)

72. Le droit à l'insurrection

[Retour à la table des matières](#)

Le droit à l'insurrection [...] ne peut, dans un pays où le suffrage universel a commencé de s'organiser, être reconnu à la minorité contre la majorité ¹. Quelque arbitraires que soient les décisions de celle-ci, si flagrante que paraisse la violation du pacte, une majorité peut toujours nier qu'elle le viole : ce qui ramène le différend à une simple question d'appréciation, et ne laisse, par conséquent, aucun prétexte à la révolte. Et quand la minorité se prévaudait de certains droits *antérieurs ou supérieurs* à la Constitution, que la majorité, selon elle, aurait méconnus, il serait facile à celle-ci d'invoquer à son tour d'autres droits antérieurs ou supérieurs, tels que celui du salut public, en vertu desquels elle légitimerait sa volonté : si bien qu'en définitive il faudrait toujours en revenir à une solution par le vote, à la loi du nombre. Admettons donc comme démontrée cette proposition : entre la minorité et la majorité des citoyens, manifestée constitutionnellement par le suffrage universel, le conflit par les armes est illégitime.

Cependant une minorité ne peut pas être à la merci d'une majorité - la justice, qui est la négation de la force, veut que la minorité ait ses garanties ². Car il peut arriver, par l'effet des passions politiques et de l'opposition des intérêts, qu'à la suite d'un acte du pouvoir la minorité affirme que la Constitution est violée, tandis que la majorité le nie; puis, que le peuple étant appelé, comme juge suprême, à prononcer en dernier ressort sur le dissentiment, la majorité des citoyens se joigne à la majorité des représentants, de sorte que la vérité et la justice se trouvent, de propos délibéré, et par un égoïsme intraitable, foulées aux pieds par ceux-là mêmes qui, d'après la Constitution, devraient les défendre. Alors la minorité, ouvertement opprimée, n'est plus un parti d'opposition politique et parlementaire : c'est un parti proscrit, toute une classe de citoyens mise hors la loi. Une telle situation est la honte, le suicide, la destruction de tout lien social. Mais l'insurrection, aux termes constitutionnels, est interdite : que peut, dans ce cas extrême, la minorité ?

Quand la loi est audacieusement violée; quand une fraction du peuple est mise au ban de la société ; que la fureur d'un parti en est venue jusqu'à dire: Nous *ne céderons jamais* ; qu'il y a deux nations dans la nation, l'une plus faible qui est opprimée, l'autre plus nombreuse qui opprime ; que la scission est de part et d'autre avouée, mon avis est que le droit de la minorité est de consommer cette scission en la déclarant. Le lien social étant rompu, la minorité est quitte envers la majorité de tout engagement politique : c'est ce qui s'exprime par le refus d'obéir au pouvoir, d'acquitter l'impôt, de faire le service militaire, etc. Ce refus ainsi motivé a été nommé par les publicistes

¹ [...] Le droit à l'insurrection s'éteint par l'établissement du suffrage universel. [...] (*Correspondance*, L., III, p. 123.).

² Qui dit *liberté*, dans la langue du droit public, dit garantie garantie d'inviolabilité de la personne et du domicile ; garantie des libertés municipales, corporatives, industrielles; garantie des formes légales, protectrices de l'innocence et de la libre défense. Comment accorder tout cela avec la majesté gouvernementale, à la démocratie si chère, avec l'UNITÉ ? [...] (*Principe fédératif*, p. 382.)

résistance légale, parce que le gouvernement se plaçant hors de la légalité, les citoyens l'y rappellent en refusant de lui obéir. (*Confessions*, pp. 297-298.)

B) La liberté et la raison

73. La liberté et les rapports sociaux

[Retour à la table des matières](#)

Au point de vue barbare, liberté est synonyme d'isolement : celui-là est le plus libre dont l'action est la moins limitée par celle des autres ; l'existence d'un seul individu sur toute la face du globe donnerait ainsi l'idée de la plus haute liberté possible. - Au point de vue social, liberté et solidarité sont termes identiques : la liberté de chacun rencontrant dans la liberté d'autrui, non plus une limite, comme dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793, mais un auxiliaire, l'homme le plus libre est celui qui a le plus de relations avec ses semblables.

Ces deux manières de concevoir la liberté s'excluant l'une l'autre, il en résulte que la liberté du sauvage ne peut pas être rationnellement et justement revendiquée par l'homme vivant en société : il faut choisir.

Deux nations sont séparées par un bras de mer ou une chaîne de montagnes. Elles sont respectivement libres, tant qu'elles ne communiquent point entre elles, mais elles sont pauvres ; c'est de la liberté simple : elles seront plus libres et plus riches si elles échangent leurs produits ; c'est ce que j'appelle liberté composée. L'activité particulière de chacune des deux nations prenant d'autant plus d'extension qu'elles se fournissent mutuellement plus d'objets de consommation et de travail, leur liberté devient aussi plus grande : car la liberté, c'est l'action. Donc l'échange crée entre nations des rapports qui, tout en rendant leurs libertés solidaires, en augmentent l'étendue : la liberté croît, comme la force, par l'union, *Vis unita major*. Ce fait élémentaire nous révèle tout un système de développements nouveaux pour la liberté, système dans lequel l'échange des produits n'est que le premier pas. [...]

Ainsi donc l'homme qui travaille, c'est-à-dire qui se met en rapport d'échange avec la nature, est plus libre que celui qui la ravage, qui la vole, comme le barbare. - Deux travailleurs qui échangent leurs produits, sans autrement s'associer, sont plus libres que s'ils ne les échangeaient pas ; ils le deviendront davantage encore, si, au lieu de l'échange en nature, ils adoptent, d'accord avec un grand nombre d'autres producteurs, un signe commun de circulation, tel que la monnaie ¹. Leur liberté croît à mesure, je

¹ [...] Il est impossible, à moins d'opprimer les volontés, de forcer les goûts et de violer le secret de la vie privée, de se passer d'un instrument d'échange portant avec soi sa garantie, en un mot, de

ne dis pas qu'ils s'associent; mais qu'ils font une permutation de leurs services : c'est encore une fois ce que j'appelle tour à tour liberté simple et liberté composée. (*Confessions*, pp. 249-250.)

74. Individu et société

[Retour à la table des matières](#)

[...] On se demande [...] si une science des mœurs, dans une collectivité formée d'êtres intelligents et libres, est possible. La variété des mœurs est infinie parmi les nations. Mais y a-t-il, peut-il y avoir une constance sociale ? [...]

[...] Dans le sujet, quel qu'il soit, individu ou groupe, considéré en lui-même, et abstraction faite de tout rapport avec des individus ou des groupes de même espèce, la règle des mœurs est le plus grand bien, ce qu'on nomme la *maxime de félicité*. Or, il peut arriver, et l'expérience prouve qu'il arrive tous les jours, que les intérêts, tant individuels que collectifs, malgré la sympathie qui rapproche les êtres de même espèce, soient en opposition diamétrale. Comment concilier ces intérêts divergents, si, pour tout le monde, la maxime des mœurs reste la même, la félicité ? Comment satisfaire en même temps des volontés antagonistes, dont chacune exige ce qui fait l'objet des réclamations de l'autre ?

Pour rétablir l'équilibre, on a recours à diverses hypothèses.

1) Le communisme

Les uns, considérant que l'homme n'a de valeur que par la société, que hors de la société il retombe à l'état de brute, tendent de toutes leurs forces, au nom de tous les intérêts particuliers et sociaux, à absorber l'individu dans la collectivité. C'est-à-dire qu'ils ne reconnaissent d'intérêts légitimes que ceux du groupe social, de dignité, d'inviolabilité par conséquent que dans le groupe, de qui les individus tirent ensuite ce qu'on appelle, mais fort improprement, leurs *droits*. Dans ce système, l'individu n'a pas d'essence juridique ; il n'est rien par lui-même : il ne peut invoquer de droits, il n'a que des devoirs. La société le produit comme son expression, lui confère une spécialité, lui assigne une fonction, lui accorde sa part de félicité et de gloire : il lui doit tout, elle ne lui doit rien.

monnaie. Pour accorder les principes de l'égalité avec ceux d'une libre consommation des salaires; pour que la répartition des produits s'effectue d'une manière commode et expéditive, équitable et sûre [...], je ne comprends de moyen que la monnaie. [...] Sans la monnaie, la société n'est pour l'homme que charrue et ratelier, l'égalité devient un joug et la liberté lui leurre. (*Ordre*, pp. 320-321.)

Tel est [...] le système communiste qu'on pourrait définir, la DÉCHÉANCE DE LA PERSONNALITÉ AU NOM DE LA SOCIÉTÉ. [...] C'est le fond de toutes les religions. Sa théorie se réduit à cette proposition contradictoire : Asservir *l'individu*, afin de rendre la masse libre. Évidemment la difficulté n'est pas résolue : elle est tranchée. C'est de la tyrannie, une tyrannie mystique et anonyme ; ce n'est pas de l'association. Aussi le résultat a-t-il été ce que l'on pouvait prévoir : la personne humaine destituée de ses prérogatives, la société s'est trouvée dépourvue de son principe vital ; il n'y a pas d'exemple d'une communauté qui, fondée dans l'enthousiasme, n'ait fini dans l'imbécillité ¹.

2) L'individualisme

L'esprit va d'un extrême à l'autre. Averti par l'insuccès du communisme, on s'est jeté dans l'hypothèse d'une liberté illimitée. Les partisans de cette opinion soutiennent qu'il n'y a pas, au fond, opposition entre les intérêts ; que les hommes étant tous de même nature, ayant tous besoin les uns des autres, leurs intérêts sont identiques, partant aisés à accorder ; que l'ignorance seule des lois économiques a causé cet antagonisme, qui disparaîtra le jour, où, plus éclairés sur nos rapports, nous reviendrons à la liberté et à la nature. Bref, on conclut que s'il y a désharmonie entre les hommes, cela vient surtout de l'immixtion de l'autorité dans les choses qui ne sont pas de sa compétence, de la manie de réglementer et légiférer ; qu'il n'y a qu'à laisser agir la liberté, éclairée par la science, et que tout rentrera infailliblement dans l'ordre. [...]

Cette théorie, qui fait consister uniquement l'organisation sociale dans le développement de la liberté individuelle, serait peut-être vraie, et l'on pourrait dire que la science des droits et la science des intérêts sont une seule et même science, si la science des intérêts, ou science économique, étant faite, l'application ne rencontrait aucune difficulté. Elle serait vraie, dis-je, cette théorie, si les intérêts pouvaient être fixés une fois pour toutes et rigoureusement définis ; si, dès le commencement, ayant été égaux, et plus tard, dans leur développement, ayant marché d'un pas égal, ils avaient obéi à une loi constante ; si, dans leur inégalité croissante, il ne fallait pas faire si grande la part du hasard et de l'arbitraire ; si, malgré tant de si choquantes anomalies, le moindre projet de régularisation ne soulevait de la part des individus nantis de si vives protestations ; si l'on pouvait d'ores et déjà prévoir la fin de l'inégalité, et par suite de l'antagonisme ; si, par leur nature essentiellement mobile et évolutive, les intérêts ne venaient continuellement se faire obstacle, creuser entre eux des inégalités nouvelles ; s'ils ne tendaient malgré tout à s'envahir, à se supplanter ; si la mission du législateur n'était précisément, enfin, de consacrer par ses lois, à mesure qu'elle se dégage, cette science des intérêts, de leurs rapports, de leur équilibre, de leur solidarité : science qui serait la plus haute expression du droit si on pouvait

¹ L'individualité est pour moi le critérium de l'ordre social. Plus l'individualité est libre, indépendante, initiatrice, dans la société, plus la société est bonne ; au contraire, plus l'individualité est subordonnée, absorbée, plus la société est mauvaise. (*Correspondance*, L, IV, p. 375.) On oublie que la société n'agit que par ses individualités et que si les individualités s'arrêtent pour donner naissance ou à l'essor d'une individualité supérieure, dont le moi absorbe les autres (monarchie, patriarcat, féodalité), ou à un communisme quelconque - la société s'arrête, souffre et dépérit.

Du reste, il y aura sans doute de grandes exploitations collectives, à côté d'exploitations morcelées, mais il faut qu'au sein même de ces grandes collections, l'individualisme ait tout son jeu. Car si nous cessons d'être hommes, que serait-ce de nous. (*Carnets*, I, p. 188.)

Voir, dans la 1^{re} Partie de ce recueil, les textes consacrés à la communauté.

jamais la croire définitive, mais science qui, venant toujours après coup, ne devant pas les difficultés, forcée d'imposer ses décisions par l'autorité publique, peut bien servir d'instrument et d'auxiliaire à l'ordre, mais ne saurait être prise pour le principe même de l'ordre.

Par ces considérations, la théorie de la liberté, ou de l'égoïsme bien entendu, irréprochable dans l'hypothèse d'une science économique faite et de l'identité démontrée des intérêts, se réduit à une pétition de principe. Elle suppose réalisées des choses qui ne le peuvent être jamais ; des choses dont la réalisation incessante, approximative, partielle, variable, constitue l'œuvre interminable du genre humain. Aussi, tandis que l'utopie communiste a encore ses praticiens, l'utopie des libertaires n'a pu recevoir le moindre commencement d'exécution. [...]

Dans le système de la liberté pure, s'il était possible d'en admettre un seul instant la réalisation, il y aurait encore moins de société que dans le communisme. Comme, d'un côté, on ne reconnaît pas d'existence collective ; que d'autre part on prétend n'avoir pas besoin, pour maintenir la paix, de concessions réciproques, que tout se réduit à un calcul d'intérêt, l'action politique ou sociale devient superflue : il n'y a réellement pas de société. C'est une agglomération d'individualités juxtaposées, marchant parallèlement, mais sans rien d'organique, sans force de collectivité. [...]

3) Solution

Pour qu'il y ait société entre des créatures raisonnables, il faut qu'il y ait engrenage des libertés, transaction volontaire, engagement réciproque : ce qui ne peut se faire qu'à l'aide d'un autre principe, le principe mutualiste du droit. La justice est commutative de sa nature et dans sa forme : aussi, loin que la société puisse être conçue comme existant au-dessus et en dehors des individus, ainsi que cela a lieu dans la communauté, elle n'a d'existence que par eux ; elle résulte de leur action réciproque et de leur commune énergie ; elle en est l'expression et la synthèse. Grâce à cet organisme, les individus, similaires par leur indigence originelle, se spécialisent par leurs talents, leurs industries, leurs fonctions ; développent et multiplient, à un degré inconnu, leur action propre et leur liberté. De sorte que nous arrivons à ce résultat décisif : en voulant tout faire par la liberté seule on l'amointrit ; en l'obligeant à transiger, on la double. (Justice, I, pp. 298-304.)

75. La cause de l'erreur dans les sciences morales

[Retour à la table des matières](#)

Dans les sciences morales et politiques, [...] non seulement l'observation ne porte pas sur des faits sensibles, car elle porte sur des sentiments et des idées ; mais encore l'absolu ne reste pas, comme dans les phénomènes de la physique, inerte, passif, muet : il est là, il répond à l'appel, il se nomme un moi, une personne.[...]

Qu'est-ce, en effet, que ce que nous appelons *une personne*? Et qu'entend cette personne, lorsqu'elle dit: moi ? -Est-ce son bras, sa tête, son corps, ou bien sa passion, son intelligence, son talent, sa mémoire, sa vertu, sa conscience ? Est-ce aucune de ses facultés ? Est-ce même la série ou synthèse de ses facultés, physiques et animiques ? Rien de tout cela. C'est son essence intime, invisible, qui se distingue de ses attributs et manifestations ; en un mot un absolu, et un absolu qui non seulement se pose, mais un absolu qui sent, qui voit, qui veut, qui agit, et qui parle [...] ¹

Tout ce qui tient de l'homme est absolu, ou, ce qui revient au même, tend à l'absolu. La liberté est absolue, la propriété absolue, l'autorité absolue, la religion absolue; le pouvoir veut être absolu, l'Église se dit absolue et infaillible, l'amour et l'amitié aspirent à l'absolu. Quoi de plus absolu encore que l'honneur, la gloire, l'ambition, la volupté ? J'allais oublier l'une des plus grandes révélations de l'absolu, celle qui a pour but de le rendre sensible par l'idéalité des objets, l'art.

En vertu de cet absolutisme qui lui est inné, l'homme tend constamment, dans sa conduite, à s'affranchir de l'harmonie générale ; dans son langage, à intervertir les rapports des choses, à en déguiser la réalité, à en fausser l'exactitude. [...] Là est le principe des erreurs, ou, pour mieux dire, des falsifications humaines. [...]

Généralement, la considération qui s'attache à l'homme, soit le respect de l'absolu dans la personne du prochain, est proportionnelle à ses facultés, à sa réputation, à sa fortune, à son pouvoir. Nous sommes ainsi faits que nous supposons toujours l'absolu en raison du phénomène, l'être en raison du paraître. C'est ce respect, plus ou moins fondé, de l'absolu humain, qui engendre dans la société les acceptions de personnes,

¹ Sans la faculté de penser *l'en soi* des choses, l'homme ne concevrait pas la substance, la force, la vie, l'esprit; il ne découvrirait pas l'absolu; il ne posséderait pas, dans cet absolu, la matière de son Dieu. Sans la justice qui le possède et le poursuit sans cesse, il n'éprouverait pas ce sentiment particulier de crainte que donne le péché, et que la théologie a si bien nommé crainte de Dieu. [...]

Donc, direz-vous, en affirmant la justice, vous affirmez l'absolu, vous affirmez Dieu ? *oui*, comme conception, nullement comme auteur, souverain, devant qui je doive me prosterner et nie confondre [...] Que l'homme agisse donc, à l'égard de tous ces absolus comme à l'égard de lui-même; qu'il les compte, mais qu'il ne s'en fasse pas des idoles ; *non adorabis ea*.

- C'est la guerre à Dieu, direz-vous. - Soit : faites la guerre à Dieu même, au Dieu TOUT comme au Dieu Humanité, comme au Dieu-Christ, faites la guerre à tous les absolus réalisés, à tous les Dieux vivants et ordonnants, au nom de la justice et de la vérité. (*Justice, II, pp. 180-181.*)

les privilèges, passe-droits, faveurs, exceptions, toutes les violations de la justice, et jusqu'aux variations insolentes de la politesse. [...]

Si donc la place que tient cette considération de l'absolu dans les jugements humains, dans les relations humaines, est immense ; si elle affecte toute la morale, au point de la faire varier, suivant l'expression de Pascal, à chaque degré du méridien ; si elle fait osciller sans cesse la justice, n'est-il pas vrai que croyants ou athées, physiciens ou théologues, nous avons besoin, pour les choses de l'ordre moral, d'un correctif particulier, qui, éliminant de nos motifs l'absolu, principe de nos erreurs, nous ramène à l'équation véritable ? (Justice, III, pp. 172-175.)

76. La raison publique ou l'élimination de l'absolu

[Retour à la table des matières](#)

[...] L'opposition des puissances dont se compose le groupe social, cités, corporations, compagnies, familles, individualités, est la première condition de sa stabilité. Qui dit harmonie ou accord, en effet, suppose nécessairement des termes en opposition. Essayez une hiérarchie, une prépotence : vous pensiez faire de l'ordre, vous ne faites que de l'absolutisme. L'âme sociale, pas plus que la vôtre, ô spiritualiste obstiné, n'est un prince suzerain, gouvernant des facultés sujettes ; c'est une puissance de collectivité, résultant de l'action et de la réaction de facultés opposées ; et c'est le bien-être de cette puissance, c'est sa gloire, c'est sa justice, que nulle de ses facultés ne prime les autres, mais que toutes agissent au service de tout, dans un parfait équilibre. [...]

Commencez-vous à comprendre ce que c'est que l'élimination de l'absolu, la purgation des idées, la balance du moi par le moi, ce qui veut dire la réduction de toutes les théories sociales, politiques, économiques, religieuses, à l'égalité pure, à la justice [...] ¹.

Lorsque deux ou plusieurs hommes sont appelés à se prononcer contradictoirement sur une question, soit de l'ordre naturel, soit, et à plus forte raison, de l'ordre humain, il résulte de l'élimination qu'ils sont conduits à faire réciproquement et respectivement de leur subjectivité, c'est-à-dire de l'absolu que le moi affirme et qu'il représente, une manière de voir commune, qui ne ressemble plus du tout, ni pour le fond ni pour la forme, à ce qu'aurait été, sans ce débat, leur façon de penser individuelle.

¹ [...] Le jour où une idée se dépersonnalise, elle devient VÉRITÉ (*Correspondance, Écrits sur la religion*, p. 220.)

Cette manière de voir, dans laquelle il n'entre que des rapports purs, sans mélanges d'élément métaphysique et absolutiste, constitue la raison collective ou raison publique ¹. (*Justice, III, pp. 256-261.*)

77. Raison individuelle et raison publique

[Retour à la table des matières](#)

[...] Quand même, au nom des idées nouvelles, le système des rapports sociaux aurait été renouvelé de fond en comble, serait-ce un motif d'admettre dans le corps social, comme réalité noologique ou psychique, une intelligence *sui generis*, de la même manière que nous reconnaissons dans l'être vivant, homme ou animal, une pensée, un instinct, une intelligence ? Passe pour la force de collectivité, résultant du rapport de coopération et de commutation des forces particulières ; mais une intelligence de collectivité, une âme sociale, le sens intime y répugne. Où la loger ? Qui l'exprimera ? Allons-nous créer un vicariat, un sacerdoce, à cet autre *Logos* ? Après avoir détruit en nous cette double conscience tant reprochée à la religion, allons-nous la recréer par cette raison collective, dont les prescriptions ont tant de peine à pénétrer dans la raison particulière ? Au lieu d'assurer par cet échafaudage la foi publique, ne sera-ce pas nous jeter dans une autre hypocrisie ? [...]

En ce qui touche la substantialité et l'organisation de l'être social, j'ai montré la première dans ce surcroît de puissance effective qui est propre au groupe, et qui excède la somme des forces individuelles qui le composent ; j'ai donné la loi de la seconde, en faisant voir qu'elle se réduit à une suite de pondération des forces, des services et des produits, ce qui fait du système social une équation générale, une balance. En tant qu'organisme, la société, l'être moral par excellence, diffère essentiellement des êtres vivants, en qui la subordination des organes est la loi même de l'existence. C'est pourquoi la société répugne à toute idée de hiérarchie. [...]

Ce n'est pas un système en effet, dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot, qu'un ordre dans lequel tous les rapports sont des rapports d'égalité ; où il n'existe ni primauté, ni obédience, ni centre de gravité ou de direction ; où la seule loi est que tout se soumette à la justice, c'est-à-dire à l'équilibre. [...]

¹ À rapprocher de la « Théorie Sérielle » en partie inspirée par Charles Fourier, et à laquelle Proudhon donnait la plus grande importance :

[...] La série est la condition suprême de la science, comme de la création elle-même. [...]

La série n'est point chose substantielle ni causative : elle est ordre, ensemble de rapports ou de lois. Dans les mathématiques, sciences nommées par excellence *exactes*, toute ontologie disparaît. Le nombre, suivant Newton, est un rapport ; et la première chose qui distingue les mathématiques, est de s'abstenir de spéculations sur la substance et la cause. Les mathématiques sont des calculs de séries. [...]

[...] La théorie sérielle est l'art de composer et décomposer toute espèce d'idées (nombres, grandeurs, mouvements, formes, rapports, sentiments, actions, droits et devoirs), de telle sorte que l'esprit soit constamment assuré dans sa marche, et que la solution lorsqu'elle pourra être obtenue, soit frappée d'infailibilité et d'une absolue certitude. (*Ordre, p. 139.*)

Autre est donc la raison individuelle, absolutiste tendant constamment, par la subordination des personnes, des fonctions, des caractères, à systématiser la société ; et autre la raison collective, faisant partout élimination de l'absolu, procédant invariablement par équations, et niant énergiquement, quant à la société qu'elle représente, tout système. [...]

Si grande, en effet, que vous fassiez la raison de l'individu, toujours elle sera mêlée d'éléments passionnels, égoïstes, transcendants, en un mot absolutistes. Cela s'observe dans les mouvements de la multitude, les préjugés nationaux, les haines de peuple à peuple, si souvent décorées du nom de patriotisme : toutes choses qui ne sont que de l'absolutisme individuel, multiplié par le nombre des coquilles d'huîtres qui l'expriment. C'est par là que le genre humain a été victime si longtemps d'institutions et d'idées qui semblaient recevoir leur autorité de la Raison publique, en qui se révélait, pensait-on, la volonté des dieux, tandis qu'elles n'étaient que de monstrueuses excroissances de la raison individuelle.

Or, nous voyons la raison collective détruire incessamment, par ces équations, le système formé par la coalition des raisons particulières : donc elle n'en est pas seulement différente, elle leur est supérieure à toutes, et sa supériorité lui vient justement de ce que l'absolu, qui tient une si grande place chez les autres, devant elle s'évanouit.

[...] La raison collective résultant de l'antagonisme des raisons particulières, comme la puissance publique résulte du concours des forces individuelles, est une réalité au même titre que cette puissance ; et puisqu'elles se réunissent dans la même collectivité, j'en conclus qu'elles forment les deux attributs essentiels du même être, la -raison et la force. (*Justice, III, pp. 363-369.*)

78. L'expression de la raison publique

[Retour à la table des matières](#)

L'organe de la raison collective est le même que celui de la force collective : c'est le groupe travailleur, instructeur ; la compagnie industrielle, savante, artiste ; les académies, écoles, municipalités ; c'est l'assemblée nationale, le club, le jury ; toute réunion d'hommes, en un mot, formée pour la discussion des idées et la recherche du droit. [...]

Une seule précaution est à prendre : c'est de s'assurer que la collectivité interrogée ne vote pas, *comme un homme*, en vertu d'un sentiment particulier devenu commun ; ce qui n'aboutirait qu'à une immense escroquerie, ainsi qu'il se peut voir dans la plupart des jugements populaires. Combattre comme un seul homme, c'est la loi de la bataille ; voter comme un seul homme, c'est le renversement de la raison.

Posons plutôt ce principe : l'impersonnalité de la raison publique suppose, pour principe, la plus grande contradiction, pour organe, la plus grande multiplicité possible. [...] ¹ (*Justice*, III, p. 270.)

[...] Tout vote implique un débat contradictoire, à moins qu'il ne s'agisse de la simple constatation d'un fait. La contradiction étant donc inévitable dans la plupart des questions politiques, et la bonne foi devant être présumée égale de part et d'autre, il en résulte qu'aucune partie ne peut être déclarée exclusivement en possession de la vérité. Le principe qui veut que la majorité fasse la loi, n'est qu'un pur probabilisme, une forme rudimentaire de solution, conventionnellement admise, faute d'une meilleure. La vraie méthode consiste [...] 1° A procéder, sur chaque objet, à un vote et à un contre-vote, afin de connaître dans quelle proportion de nombre sont les opinions ou intérêts contraires ; 2° A chercher l'idée supérieure, synthèse ou formule, dans laquelle les deux propositions contraires se balancent, et trouvent leur satisfaction légitime ; puis à faire voter sur cette synthèse, qui, exprimant le rapport des opinions contraires, sera naturellement plus près de la vérité et du droit qu'aucune d'elles. Là est le principe de la sincérité représentative, gage de la sincérité de la loi. Faire voter des assemblées nombreuses, des populations en masse, par oui ou *non*, sur des questions de nationalité, de forme gouvernementale, de politique, de propriété, de science, voire même de morale publique, c'est organiser la tyrannie et consacrer, au nom de la souveraineté populaire, l'injustice et l'immoralité (p. 313).

79. La capacité politique

[Retour à la table des matières](#)

Conscience, idée, réalisation

Pour qu'il y ait dans un sujet, individu, corporation ou collectivité, capacité politique, trois conditions fondamentales sont requises :

1° Que le sujet ait conscience de lui-même, de sa dignité, de sa valeur, de la place qu'il occupe dans la société, du rôle qu'il remplit, des fonctions auxquelles il a droit de prétendre, des intérêts qu'il représente ou personnifie ;

2° Comme résultat de cette conscience de lui-même dans toutes ses puissances, que ledit sujet affirme son idée, c'est-à-dire qu'il sache se représenter par l'entendement, traduire par la parole, expliquer par la raison, dans son principe et ses conséquences, la loi de son être ;

¹ [...] Une représentation sincère et véridique, dans un pays comme le nôtre, suppose un ensemble d'institutions tellement combinées, que tout intérêt, toute idée, tout élément social et politique puisse s'y produire, s'exprimer lui-même, se faire représenter, obtenir justice et garantie, exercer sa part d'influence et de souveraineté. (*Contradictions politiques*, p. 276.)

3° Que de cette idée, enfin, posée comme profession de foi il puisse, selon le besoin et la diversité des circonstances, déduire toujours des conclusions pratiques.

Observez qu'en tout cela il ne peut être question de plus ni de moins. Certains hommes sentent plus vivement que d'autres, ont un sentiment d'eux-mêmes plus ou moins exalté, saisissent l'idée et l'exposent avec plus ou moins de bonheur et d'énergie, ou sont doués d'une puissance de mise en oeuvre à laquelle bien souvent les plus vives intelligences n'atteignent pas. Ces différences d'intensité dans la conscience, l'idée et son application, constituent des degrés de capacité, elles ne créent pas la capacité même. [...]

De même, être capable politiquement, ce n'est point être doué d'une aptitude particulière à traiter les affaires d'État, à exercer tel emploi public ; ce n'est pas témoigner d'un zèle plus ou moins brûlant pour la cité. Tout cela, je le répète, est affaire de talent et de spécialité : ce n'est pas ce qui fonde dans le citoyen, souvent silencieux, modéré, en dehors des emplois, ce que nous entendons ici par capacité politique. Posséder la capacité politique, c'est avoir la *conscience* de soi comme membre d'une collectivité, affirmer *l'idée* qui en résulte et en poursuivre la *réalisation*. Quiconque réunit ces trois conditions est capable. [...] (*Capacité*, pp. 89-90.)

L'exemple de la classe ouvrière

Le problème de la capacité politique dans la classe ouvrière, de même que dans la classe bourgeoise et autrefois dans la noblesse, revient donc à se demander : a) *Si* la classe ouvrière, au point de vue de ses rapports avec la société et avec l'État, a acquis conscience d'elle-même ; si, comme être collectif, moral et libre, elle se distingue de la classe bourgeoise ; si elle en sépare ses intérêts, si elle tient à ne plus se confondre avec elle ; b) *Si* elle possède une idée, c'est-à-dire si elle s'est créé une notion de sa propre constitution ; si elle connaît les lois, conditions et formules de son existence ; si elle en prévoit la destinée, la fin ; si elle se comprend elle-même dans ses rapports avec l'État, la nation et l'ordre universel ; c) *Si* de cette idée, enfin, la classe ouvrière est en mesure de déduire, pour l'organisation de la société, des conclusions pratiques qui lui soient propres, et, au cas où le pouvoir, par la déchéance ou la retraite de la bourgeoisie, lui serait dévolu, de créer et de développer un nouvel ordre politique (pp. 91-92).

La capacité collective

Voilà ce que c'est que la capacité politique. Il est bien entendu que nous parlons de cette capacité *réelle*, collective, qui est le fait de la nature et de la société, et qui résulte du mouvement de l'esprit humain ; qui sauf les inégalités du talent et de la conscience, se retrouve la même dans tous les individus et ne peut devenir le privilège d'aucun ; que l'on observe dans toutes les communions religieuses, sectes, corporations, castes, partis, États, nationalités, etc. ; capacité que le législateur est inhabile à créer, mais qu'il est tenu de rechercher, et. que dans tous les cas il, suppose (pp. 91-92).

Le rôle du sentiment

[...] Une des choses qui importent le plus à la Démocratie ouvrière, c'est, en même temps qu'elle affirme son *Droit* et dégage sa *Force*, de poser aussi son IDÉE, je dirais plus, de produire tel quel son corps de Doctrine, afin que le monde apprenne du même coup que ceux qui de leur propre fonds possèdent le Droit et le Pouvoir, ont aussi, du fait de leur pratique intelligente et progressive, le Savoir. [...]

Après l'écllosion de la conscience, c'est-à-dire du droit, arrive donc, dans les collectivités humaines, la révélation de l'Idée, Cette marche est indiquée par la nature, et la psychologie l'explique. L'intelligence, chez l'être pensant, a pour base et pour condition première le sentiment. Pour se connaître, il faut se sentir : de là le soin avec lequel le Pouvoir, dans les sociétés aristocratiques et absolutistes poursuit, réprime les réunions populaires, les conciliabules assemblées, associations, réunions, tout ce qui, en un mot peut exciter chez les classes inférieures la conscience. On veut empêcher qu'elles ne réfléchissent et ne se concertent ; pour cela le moyen est d'empêcher qu'elles ne se sentent. Elles seront de la famille, comme les chevaux, les moutons, les chiens ; elles ne se connaîtront pas comme classe, et à peine comme race. Qu'elles restent impénétrables à l'idée : à moins qu'une révélation ne leur vienne du dehors, leur servitude pourra se prolonger indéfiniment (pp. 103-104).

C) La grâce et l'ironie

80. La liberté et la grâce

[Retour à la table des matières](#)

La liberté ici-bas a toujours besoin d'assistance. [...]

La grâce, disent les théologiens, est, dans l'ordre du salut, tout secours ou moyen qui peut nous conduire à la vie éternelle. - C'est-à-dire que l'homme ne se perfectionne, ne se civilise, ne s'humanise que par le secours incessant de l'expérience, par l'industrie, la science et l'art, par le plaisir et la peine, en un mot, par tous les exercices du corps et de l'esprit.

Il y a une grâce *habituelle*, nommée aussi *justifiante* et *sanctifiante*, laquelle se conçoit comme une qualité qui réside dans l'âme, qui renferme les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit, et qui est inséparable de la charité. - En autres termes, la grâce habituelle est le symbole des attractions en prédominance de bien, qui portent l'homme à l'ordre et à l'amour, et au moyen desquelles il parvient à dompter ses tendances mauvaises, et à rester maître dans son domaine. Quant à la grâce *actuelle*,

elle indique les moyens extérieurs qui favorisent l'essor des passions d'ordre, et servent à combattre les passions subversives.

La grâce, selon saint Augustin, est essentiellement gratuite, et précède en l'homme le péché. Bossuet a exprimé la même pensée dans son style plein de poésie et de tendresse : *Lorsque Dieu fit les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté.* - En effet, la première détermination du libre arbitre est dans cette *bonté* naturelle, par laquelle l'homme est incessamment provoqué à l'ordre, au travail, à l'étude, à la modestie, à la charité et au sacrifice. Saint Paul a donc pu dire, sans attaquer le libre arbitre que, pour tout ce qui regarde l'accomplissement du bien, *Dieu opère en nous le vouloir et le faire.* Car toutes les aspirations saintes de l'homme sont en lui dès avant qu'il pense et qu'il sente ; et le froissement de cœur qu'il éprouve lorsqu'il les viole, la délectation qui l'inonde lorsqu'il leur obéit, toutes les invitations enfin qui lui viennent de la société et de son éducation ne lui appartiennent pas.

Lorsqu'une grâce est telle que la volonté se porte avec allégresse et amour sans hésitation et irrévocablement au bien, elle est dite *efficace.* - *Tout* le inonde a vu de ces transports de l'âme qui décident tout à coup une vocation, un acte d'héroïsme. La liberté n'y périt pas ; mais, par ses prédéterminations, on peut dire qu'il était inévitable qu'elle se décidât ainsi. Et les pélagiens, les luthériens et autres ont eu tort de dire que la grâce compromettrait le libre arbitre et tuait la force créatrice de la volonté ; puisque toutes les déterminations de la volonté viennent nécessairement de la société qui la soutient, ou de la nature qui lui ouvre la carrière et lui montre sa destinée. [...]

[...] La *grâce*, enfin, comme son opposé, la *tentation*, indique le fait même de la détermination de la liberté.

En résumé, toutes les idées modernes sur l'éducation de l'humanité ne sont qu'une interprétation, une philosophie de la doctrine catholique de la grâce, doctrine qui ne parut obscure à ses auteurs que par suite de leurs idées sur le libre arbitre, qu'ils croyaient menacé dès qu'on parlait de la grâce ou de la source de ses déterminations. Nous affirmons au contraire que la liberté, indifférente par elle-même à toute modalité, mais destinée à agir et à se façonner selon un ordre préétabli, reçoit sa première impulsion du Créateur qui lui inspire l'amour, l'intelligence, le courage, la résolution et tous les dons du Saint-Esprit, puis la livre au travail de l'expérience. Il suit de là que la grâce est essentiellement *prémouvante*, que sans elle l'homme n'est capable d'aucune espèce de bien, et que néanmoins le libre arbitre accomplit spontanément, avec réflexion et choix, sa propre destinée. Il n'existe dans tout cela ni contradiction ni mystère. L'homme, en tant qu'homme, est bon ; mais ainsi que le tyran dépeint par Platon, qui fut, lui aussi, un docteur de la grâce, l'homme porte en son sein raille monstres, que le culte de la justice et de la science, la musique et la gymnastique, toutes les grâces d'occasion et d'état, doivent lui faire vaincre. [...] (*Système*, pp. 373-374.)

81. « Ironie, vraie liberté »

[Retour à la table des matières](#)

Ce qui manque à notre génération, ce n'est ni un Mirabeau, ni un Robespierre, ni un Bonaparte : c'est un Voltaire. Nous ne savons rien apprécier avec le regard d'une raison indépendante et moqueuse. Esclaves de nos opinions comme de nos intérêts, à force de nous prendre au sérieux, nous devenons stupides. La science, dont le fruit le plus précieux est d'ajouter sans cesse à la liberté de la pensée, tourne chez nous au pédantisme; au lieu d'émanciper l'intelligence, elle l'abêtit. Tout entiers à nos amours et à nos haines, nous ne rions des autres pas plus que de nous : en perdant notre esprit, nous avons perdu notre liberté.

La Liberté produit tout dans le monde, tout, dis-je, même ce qu'elle y vient détruire aujourd'hui, religions, gouvernements, noblesse, propriété.

De même que la Raison, sa sœur, n'a pas plus tôt construit un système, qu'elle travaille à l'étendre et à le refaire ; ainsi la Liberté tend continuellement à convertir ses créations. antérieures, à s'affranchir des organes qu'elle s'est donnés et à s'en procurer de nouveaux, dont elle se détachera comme des premiers, et qu'elle prendra en pitié et en aversion, jusqu'à ce qu'elle les ait remplacés par d'autres.

La Liberté, comme la Raison, n'existe et ne se manifeste que par le dédain incessant de ses propres oeuvres ; elle périt dès qu'elle s'adore. C'est pourquoi l'ironie fut de tout temps le caractère du génie philosophique et libéral, le sceau de l'esprit humain, l'instrument irrésistible du progrès. Les peuples stationnaires sont tous des peuples graves: l'homme du peuple qui rit est mille fois plus près de la raison et de la liberté que l'anachorète qui prie ou le philosophe qui argumente.

Ironie, vraie liberté ! c'est toi qui me délivres de l'ambition du pouvoir, de la servitude des partis, du respect de la routine, du pédantisme de la science, de l'admiration des grands personnages, des mystifications de la politique, du fanatisme des réformateurs, de la superstition de ce grand univers et de l'adoration de moi-même. (*Confessions*, pp. 291-292.)

82. Ironie et révolution

[Retour à la table des matières](#)

Cherchons ensemble, si vous voulez, les lois de la société, le mode dont ces lois se réalisent, le progrès suivant lequel nous parvenons à les découvrir ; mais, pour Dieu ! après avoir démoli tous les dogmatismes *a priori*, ne songeons point à notre tour, à endoctriner le peuple ; ne tombons pas dans la contradiction de votre compa-

triotte Martin Luther, qui, après avoir renversé la théologie catholique, se mit aussitôt, à grand renfort d'excommunications et d'anathèmes, à fonder une théologie protestante. Depuis trois siècles, l'Allemagne n'est occupée que de détruire le replâtrage de M. Luther ; ne taillons pas au genre humain une nouvelle besogne par de nouveaux gâchis. J'applaudis de tout mon cœur à votre pensée de produire au jour toutes les opinions ; faisons-nous une bonne et loyale polémique ; donnons au monde l'exemple d'une tolérance savante et prévoyante, mais, parce que nous sommes à la tête d'un mouvement, ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle intolérance, ne nous posons pas en apôtres d'une nouvelle religion ; cette religion fût-elle la religion de la logique, la religion de la raison. Accueillons, encourageons toutes les protestations flétrissons toutes les exclusions, tous les mysticismes ne regardons jamais une question comme épuisée, et quand nous aurons usé jusqu'à notre dernier argument, recommençons s'il faut, avec l'éloquence et l'ironie. A cette condition, j'entrerai avec plaisir dans votre association, sinon, non !

J'ai aussi à vous faire quelque observation sur ce mot de notre lettre : « au moment de l'action ». Peut-être conservez-vous encore l'opinion qu'aucune réforme n'est actuellement possible sans un coup de main, sans ce qu'on appelait jadis une révolution, et qui n'est tout bonnement qu'une secousse. Cette opinion, que je conçois, que j'excuse, que je discuterais volontiers, l'ayant moi-même longtemps partagée, je vous avoue que mes dernières études m'en ont fait complètement revenir. Je crois que nous n'avons pas besoin de cela pour réussir ; et qu'en conséquence nous ne devons pas poser l'action *révolutionnaire* comme moyen de réforme sociale, parce que ce prétendu moyen serait tout simplement un appel à la force, à l'arbitraire, bref une contradiction. Je me pose ainsi le problème : faire rentrer dans la société, par une *combinaison économique*, les richesses qui sont sorties de la société par une autre *combinaison économique*. En d'autres termes, tourner en Économie politique la théorie de la Propriété, contre la Propriété, de manière à engendrer ce que vous autres socialistes allemands appelez communauté, et que je me bornerai, pour le moment, à appeler *liberté, égalité*. Or, je crois savoir le moyen de résoudre, à court délai, ce problème : je préfère donc faire brûler la Propriété à petit feu, plutôt que de lui donner une nouvelle force, en faisant une Saint-Barthélemy des propriétaires. [...]

Voilà, mon cher philosophe, où j'en suis, pour le moment; sauf à me tromper, et s'il y a lieu à recevoir la fêrule de votre main, ce à quoi je me sou mets de bonne grâce, en attendant ma revanche. Je dois vous dire en passant que telles me semblent être aussi les dispositions de la classe ouvrière de France ; nos prolétaires ont si grande soif de science qu'on serait fort mal accueilli d'eux si on n'avait à leur présenter à boire que du sang. Bref, il serait, à mon avis, d'une mauvaise politique pour nous de parler en exterminateurs ; les moyens de rigueur viendront assez : le peuple n'a besoin pour cela d'aucune exhortation. (Lettre de Proudhon à Karl Marx, 17 mai 1846, dans *Confessions*, pp. 435-436.)

“ La liberté ”

II - Nécessité sociale et liberté

83. Liberté et déterminisme

[Retour à la table des matières](#)

[...] La liberté ne se crée pas de rien ; on n'y arrive point de plein saut : elle résulte, non seulement de l'énergie du sujet, mais des conditions plus ou moins heureuses au milieu desquelles il est placé ; elle est le terme d'une suite de mouvements oscillatoires, de marches et de contremarches, dont l'ensemble compose l'évolution sociale et aboutit au pacte fédératif, à la république.

Parmi les influences dont l'action peut accélérer ou retarder la création de la liberté, la plus élémentaire et la plus décisive est celle du sol et du climat. C'est le sol qui donne la première moulure à la race ; ce sont les influences réunies de la race et du sol qui façonnent ensuite le génie, suscitent et déterminent les facultés d'art, de législation, de littérature, d'industrie ; ce sont toutes ces choses ensemble, enfin, qui rendent plus ou moins faciles les agglomérations. De là les systèmes d'institutions, de lois, de coutumes ; de là les traditions, tout ce qui fait la vie, l'individualité et la moralité des peuples. Sans doute, au milieu de ces influences dont la fatalité est le point de départ, la raison demeure libre ; mais si sa gloire est de s'asservir la fatalité, son pouvoir ne va pas jusqu'à la détruire ; elle dirige le mouvement, mais à condition de tenir compte de la qualité des forces et d'en respecter les lois. (*Principe fédératif*, pp. 391-392.)

84. La science des sociétés, remède à l'arbitraire

[Retour à la table des matières](#)

La plupart des philosophes [...] ne voient dans la société qu'un être de raison, ou, pour mieux dire, un nom abstrait servant à désigner une collection d'hommes. C'est un préjugé que nous avons tous reçu dès l'enfance avec nos premières leçons de grammaire, que les noms collectifs, les noms de genre et d'espèce, ne désignent point des réalités. [...] Pour le véritable économiste, la société est un être vivant, doué d'une intelligence et d'une activité propres, régi par des lois spéciales que l'observation seule découvre, et dont l'existence se manifeste, non sous une forme physique, mais par le concert et l'intime solidarité de tous ses membres. [...]

Aux yeux de quiconque a réfléchi sur les lois du travail et de l'échange (je laisse de côté toute autre considération)¹, la réalité, j'ai presque dit la personnalité de l'homme collectif, est aussi certaine que la réalité et la personnalité de l'homme individu². Toute la différence est que celui-ci se présente aux sens sous l'aspect d'un organisme dont les parties sont en cohérence matérielle, circonstance qui n'existe pas dans la société. Mais l'intelligence, la spontanéité, le développement, la vie, tout ce qui constitue au plus haut degré la réalité de l'être, est aussi essentiel à la société qu'à l'homme ; et de là vient que le gouvernement des sociétés est *science*, c'est-à-dire étude de rapports naturels ; et non point *art*, c'est-à-dire bon plaisir et arbitraire. De là vient enfin que toute société décline, dès qu'elle passe aux mains des idéologues. (*Système, I*, pp. 123-124.)

85. La science sociale

[Retour à la table des matières](#)

La science sociale est la connaissance raisonnée et systématique non pas de ce qu'a été la société, ni de ce qu'elle sera, mais de ce qu'elle est dans toute sa vie, c'est-à-dire dans l'ensemble de ses manifestations successives : car c'est là seulement qu'il peut y avoir raison et système. La science sociale doit, embrasser l'ordre humanitaire,

¹ [...] L'art, devenant un moyen de civilisation, un instrument à la fois politique et religieux, dirigé par le sacerdoce, formant école enfin, acquiert peu à peu par la communauté des pensées et la constance des traditions, une force de collectivité qui le porte fort au-dessus du niveau individuel. Il n'est pas douteux, par exemple, que c'est grâce à cette force de collectivité que l'art égyptien, malgré les étroites limites dans lesquelles il paraît s'être volontairement retenu, quant à son idéal, à son exécution et à ses moyens, a acquis une originalité et une vigueur de style que l'anarchie esthétique n'eût jamais su produire. [...] (*Art*, p. 75.)

² [...] Voulez-vous connaître l'homme, étudiez la société; voulez-vous connaître la société, étudiez l'homme. L'homme et la société se servent réciproquement de sujet et d'objet. [...]. (*Système, II*, p. 393.)

non seulement dans telle ou telle période de sa durée, ni dans quelques-uns de ses éléments ; mais dans tous ses principes et dans l'intégralité de son exigence ; comme si l'évolution sociale, épandue dans le temps et l'espace, se trouvait tout à coup ramassée et fixée sur un tableau qui, montrant la série des âges et la suite des phénomènes, en découvrirait l'enchaînement et l'unité. Telle doit être la science de toute réalité vivante et progressive ; telle est incontestablement la science sociale. (*Système, I, p. 73.*)

86. Science et vérité

[Retour à la table des matières](#)

[...] Ces grandes lois de la société et de la nature, qui me semblent les leviers sur lesquels s'appuie la main de Dieu pour mettre en branle l'univers, sont des faits aussi simples qu'une infinité d'autres auxquels je ne m'arrête pas, des faits perdus dans l'océan des réalités, et ni plus ni moins dignes de mon attention que des atomes. Cette succession de phénomènes dont l'éclat et la rapidité m'écrasent, cette tragi-comédie de l'humanité qui tour à tour me ravit et m'épouvante, n'est rien hors de ma pensée, qui seule a le pouvoir de compliquer le drame et d'allonger le temps.

Mais si c'est le propre de la raison humaine de construire, sur le fondement de l'observation, ces merveilleux ouvrages par lesquels elle se représente la société et la nature ; elle ne crée pas la vérité, elle ne fait que choisir, dans l'infinité des formes de l'être, celle qui lui agrée le plus. Il suit de là que pour que le travail de la raison humaine devienne possible, pour qu'il y ait de sa part commencement de comparaison et d'analyse, il faut que la vérité, la fatalité tout entière, soit donnée. Il n'est donc pas exact de dire que quelque chose *advient*, que quelque chose *se produit* : dans la civilisation comme dans l'univers, tout existe, tout agit depuis toujours. (*Système, II, pp. 81-82.*)

87. La raison et l'expérience

[Retour à la table des matières](#)

De même que la civilisation, au point de vue de l'industrie, a pour but de constituer la valeur des produits et d'organiser le travail, et que la société n'est autre chose que cette constitution et cette organisation ; de même l'objet de la philosophie est de fonder le jugement en déterminant la valeur de la connaissance et organisant le sens commun ; et ce qu'on appelle logique n'est autre chose que cette détermination et cette organisation.

La logique, la société, c'est-à-dire toujours la raison : telle est donc la destinée ici-bas de notre espèce, considérée dans ses facultés génératrices, l'activité et l'intelligence. Ainsi l'humanité, par ses manifestations successives, est une logique vivante: [...] chaque fait économique est l'expression d'une loi de l'esprit, et [...], comme il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans l'expérience, il n'y a rien non plus dans la pratique sociale qui ne provienne d'une abstraction de la raison.

La société, comme la logique, a donc pour loi primordiale *l'accord de la raison et de l'expérience* [...]. Condition facile, sans doute, si on ne l'envisage que dans cette formule, en apparence si simple ; effort prodigieux, sublime, si l'on considère tout ce qu'a fait l'homme dès le commencement, autant pour s'y soustraire que pour s'y conformer. (*Système*, II, p. 159.)

88. L'homme crée l'objet même de la science économique

[Retour à la table des matières](#)

[...] La science, disions-nous, a pour principe l'accord de la raison et de l'expérience ; mais elle ne crée ni l'une ni l'autre. Et voici au contraire qu'une science nous apparaît, dans laquelle rien ne nous est donné, *a priori*, ni par l'expérience ni par la raison ; une science où l'humanité tire tout d'elle-même, noumènes et phénomènes, universaux et catégories, faits et idées ; une science enfin qui, au lieu de consister simplement, comme toute autre science, en une description raisonnée de la réalité, est la création même de la réalité et de la raison !

Ainsi l'auteur de la raison économique, c'est l'homme ¹ le créateur de la matière économique, c'est l'homme ; l'architecte du système économique, c'est encore l'homme. Après avoir produit la raison et l'expérience sociale, l'humanité procède à la construction de la science sociale de la même manière qu'à la construction des sciences naturelles. [...] (*Système*, II, pp. 390-391.)

¹ L'homme ne travaille, au début de la civilisation, que pour ramasser ce que produit d'elle-même la nature : rigoureusement, il ne produit pas encore, il recueille.

Bientôt, la nature ne suffisant plus à l'homme, celui-ci lui vient en aide; il s'occupe d'en augmenter la fécondité, et surtout d'en transformer à son usage les éléments. Pour cela, une partie des forces qu'il employait autrefois à *recueillir*, l'homme est forcé de l'employer à se forger des instruments de récolte, que dis-je ? des instruments de semence. C'est comme si, pour recueillir ce que lui offre la nature, il devait créer préalablement la nature même. car, les machines, les instruments, les inventions industrielles, équivalent à une extension de territoire, à une création nouvelle de la nature. (*Carnets*, II, p. 209.)

89. L'économie politique est une métaphysique

[Retour à la table des matières](#)

[...] Cette science [est] une logique ou une métaphysique *in concreto*, et change radicalement les bases de l'ancienne philosophie. En d'autres termes, la science économique est pour moi la forme objective et la réalisation de la métaphysique ; c'est la métaphysique en action, la métaphysique projetée sur le plan fuyant de la durée ; et quiconque s'occupe des lois du travail et de l'échange, est vraiment et spécialement métaphysicien.

[...] Le travail de l'homme continue l'oeuvre de Dieu qui, en créant tous les êtres, ne fait que réaliser au dehors des lois éternelles de la raison. La science économique est donc nécessairement et tout à la fois une théorie des idées, une théologie naturelle et une psychologie. [...] (*Système, I, pp. 65-66.*)

90. L'économie politique est une histoire naturelle

[Retour à la table des matières](#)

L'économie politique est le recueil des observations faites jusqu'à ce jour sur les phénomènes de la production et de la distribution des richesses, c'est-à-dire sur les formes les plus générales, les plus spontanées, par conséquent les plus authentiques du travail et de l'échange.

Les économistes ont classé, tant bien qu'ils ont pu, ces observations ; ils ont décrit les phénomènes, constaté leurs accidents et leurs rapports ; ils ont remarqué, en plusieurs circonstances, un caractère de nécessité qui les leur a fait appeler lois ; et cet ensemble de connaissances, saisies sur les manifestations pour ainsi dire les plus naïves de la société constitue l'économie politique.

L'économie politique est donc l'histoire naturelle des coutumes, traditions, pratiques et routines les plus apparentes et les plus universellement accréditées de l'humanité, en ce qui concerne la production et la distribution de la richesse. A ce titre, l'économie politique se considère comme légitime en *fait* et *cri droit* : en fait, puisque les phénomènes qu'elle étudie sont constants, spontanés et universels ; en droit, puisque ces phénomènes ont pour eux l'autorité du genre humain, qui est la plus

grande autorité possible. Aussi l'économie politique se qualifie-t-elle *science*, c'est-à-dire connaissance raisonnée et systématique de faits réguliers et nécessaires. (*Système*, I, p. 67.)

91. La méthode en histoire

[Retour à la table des matières](#)

La méthode philosophique, tout en reconnaissant que les faits particuliers n'ont rien de fatal, qu'ils peuvent varier à l'infini, au gré des volontés qui les produisent, les considère tous cependant comme dépendant des lois générales, inhérentes à la nature et à l'humanité. Ces lois sont la pensée éternelle, invariable de l'histoire : quant aux faits qui les traduisent, ils sont, comme les caractères d'écriture qui peignent la parole, comme les vocables qui expriment les idées, le côté arbitraire de l'histoire. Ils pourraient être indéfiniment changés, sans que la pensée immanente qu'ils couvrent en souffrît.

Ainsi [...], il était possible que le Gouvernement provisoire fût composé d'autres hommes; que Louis Blanc n'en fit point partie ; que Barbès et Blanqui ne vinsent pas compliquer de leur influence rivale une situation déjà si complexe ; que la majorité de l'Assemblée nationale fût plus démocrate: tout cela, dis-je, et bien d'autres choses encore étaient possibles ; les événements auraient été tout différents de ce que nous les avons vus : là est le côté accidentel, *factice*, de l'histoire.

Mais la série révolutionnaire au milieu de laquelle le monde moderne est engagé, série qui résulte elle-même des conditions de l'esprit humain, étant donnée, plus un préjugé, admis par tout le monde et combattu en même temps par tout le monde, d'après lequel c'est à l'autorité constituée sur la nation de prendre l'initiative des réformes et de diriger le mouvement, je dis que les événements qui devaient s'en déduire, quels qu'ils fussent, heureux ou malheureux, ne pouvaient être que l'expression de la lutte qui s'engageait fatalement entre la tradition et la Révolution.

Tous les incidents auxquels nous avons assisté depuis février tirent leur signification de cette double donnée. D'un côté une révolution économique et sociale, qui vient, si j'ose dire ainsi, à heure militaire, s'imposer à la suite de vingt révolutions antérieures, politiques, philosophiques, religieuses ; de l'autre, la foi au pouvoir, qui dénature à l'instant cette Révolution, en la présentant sous une physionomie antilibérale et absurde. Encore une fois, la Révolution de février pouvait avoir une autre péripétie, d'autres acteurs, des rôles ou des *motifs* différents. Le spectacle, au lieu d'être une tragédie, pouvait n'être qu'un mélodrame : le sens, la moralité de la pièce restaient les mêmes.

D'après cette conception philosophique de l'histoire, les faits généraux se classent, s'engendrent l'un l'autre avec une rigueur de déduction que rien dans les sciences positives ne surpasse ; et comme il est possible à la raison d'en donner la philosophie, il est possible à la prudence humaine d'en diriger le cours. Dans la théorie providentielle, au contraire, l'histoire n'est plus qu'un imbroglio romanesque, sans principe,

sans raison, sans but; un argument pour la superstition comme pour l'athéisme, le scandale de l'esprit et de la conscience.

Ce qui entretient la foi à la Providence est la confusion involontaire des lois de la société avec les *accidents* qui en forment la mise en scène. Le vulgaire apercevant une certaine logique dans les faits généraux, et rapportant à la même source les faits de détail, dont il ne découvre ni le but ni la nécessité, puisqu'en effet cette nécessité n'existe pas, en conclut une Volonté providentielle qui règle souverainement les petites choses comme les plus grandes, le *contingent* et le *nécessaire*, comme dit l'école : ce qui est tout simplement une contradiction. Pour nous, la Providence en histoire est la même chose que la révélation surnaturelle en philosophie, l'arbitraire dans le gouvernement, l'abus dans la propriété. (*Confessions.*, pp. 148-150.)

92. La loi n'est pas à faire, mais à décrire

[Retour à la table des matières](#)

Lorsque le législateur fait une loi, à proprement parler il ne la *fait* pas, il ne la *crée* pas, mais il la *décrit* ¹ : en statuant sur les rapports moraux, civils et politiques des citoyens, il n'exprime pas une pensée arbitraire ; il constate l'idée générale, le principe supérieur qui régit la chose sur laquelle il décide ; en un mot, il est le déclarateur, non l'inventeur de la loi. De même, lorsque deux ou plusieurs hommes forment entre eux, par un contrat synallagmatique ², une société de travail ou d'assurance, ils reconnaissent que leurs intérêts, auparavant isolés par un faux esprit d'égoïsme et d'indépendance, sont solidairement liés par leur nature intime et par la mutualité de leurs rapports ; ils ne s'obligent pas, en réalité, du fait de leur volonté privée ; ils jurent de se conformer désormais à une loi sociale antérieurement existante et jusque-là méconnue. Et ce qui le démontre, c'est que, si ces mêmes hommes pouvaient ne pas s'associer, ils ne s'associeraient pas. Il faut, pour les déterminer à unir leurs intérêts, toute la certitude des dangers de la concurrence et de l'isolement, en sorte que l'expérience du mal est la seule chose qui les ramène à la société. (*2e mémoire*, p. 39.)

¹ *Qui* dit loi dit rapport: c'est la condition de l'ordre, ce qu'il y a d'exclusivement formel et d'idéal dans la nature, partant du plus indépendant des concepts de substance et de cause. Or qu'est-ce que l'autorité ? Le pouvoir de *faire des lois*, pouvoir qui, dans l'origine, fut attribué à Dieu seul, et devint plus tard l'apanage du souverain (peuple ou monarque), dont la volonté eut ainsi force législative. De là ces conséquences monstrueuses : que cela seul que le législateur déclare être bien est bien; que ce qu'il déclare être mal est mal, et que le reste est indifférent ; que le droit n'existe qu'en vertu de la loi écrite, laquelle n'a rien d'absolu ni d'immuable; que l'état des citoyens, la division des pouvoirs, la distinction du juste et de l'injuste sont ce qu'il plaît au souverain, cause efficiente de la loi; que le gouvernement de la société n'est point une science, mais un art, c'est-à-dire quelque chose d'essentiellement arbitraire, duquel on peut discuter sans fin, sans avoir jamais raison ni tort; enfin que le dernier mot de la Politique est la FORCE. Nous verrons plus tard comment la *fabrication* des lois se transforme peu à peu en *description* des lois; contentons-nous, quant à présent, de signaler les superstitions politiques et judiciaires qu'engendra l'idée d'autorité. (*Ordre*, pp. 81-82.)

² C'est-à-dire bilatéral. Se dit d'un contrat qui contient obligation réciproque entre les parties.

[...] Parmi tant de politiques que la fantaisie des partis et la présomption des hommes d'État enfantent, une seule peut être vraie, c'est celle qui, par sa conformité constante, harmonique, avec la nature des choses, acquiert un tel caractère d'impersonnalité et de réalité, que chacun de ces actes semble un décret de la nature même, et qu'à l'Académie, à l'atelier, sur la place publique, dans un conseil d'experts, partout où des hommes se réunissent pour traiter ensemble, elle puisse se formuler aussi bien que dans une assemblée de représentants et un conseil d'État. Élevé à ce degré d'authenticité où elle tient tout des choses et rien de l'homme, la politique est l'expression pure de la raison générale, le droit immanent de la société, son ordre intérieur, en un mot, son *Économie*. (*Révolution sociale*, p. 271.)

93. Le système politique est immuable dans son principe

[Retour à la table des matières](#)

Non seulement le système politique est *un* de sa nature, et cette unité est démontrée par la variété même des formes gouvernementales, ou de ce que nous prenons pour tel. [...] Ce système est de plus nécessaire. En effet, il a ses données dans les conditions et les éléments de la société ; et comme cette société, comme l'humanité, quelles que soient les phases de son existence, ne change point dans l'ensemble de sa vie phénoménale. [...] Il s'ensuit que le système politique qui nous régit, soit dans ses phases préparatoires, soit dans sa forme finale, est immuable. [...]

Nous concevons *a priori* que, l'homme étant un être moral et libre, vivant en société, et soumis à justice, la société ne peut manquer de se constituer un ordre, c'est-à-dire de se donner un gouvernement ; - que ce gouvernement sera confié aux soins d'un élu, appelé prince, empereur, ou roi ; ou de mandataires, formant sénat, patriciat, aristocratie ; à moins qu'il n'y ait possibilité de laisser le pouvoir à l'assemblée du peuple ; - que les fonctions du gouvernement s'exerceront, tantôt *ad libitum*, par une volonté arbitraire, collective ou individuelle ; tantôt, d'après des traditions et des coutumes ; tantôt enfin suivant des règles positives et des lois raisonnées. On conçoit de plus que tous ces éléments, qui semblent s'exclure, transigeant entre eux, s'associent et se combinent dans des proportions variables : que l'autocratie soit tempérée par une intervention de l'aristocratie ou démocratie ; que le bon plaisir soit limité ou modifié par la coutume, l'initiative du prince par celle du sénat, toutes deux par l'élection populaire et par la loi écrite ; - que la subordination des classes, des fonctions et des prérogatives soit plus ou moins grande, et que parfois elle se déplace, etc. Tout cela peut varier à l'infini ; et c'est pourquoi, entre les deux extrêmes de l'autocratie et de la démocratie, on peut insérer autant de moyens ternies que l'on voudra. Mais tout cela ne fait pas que le système change ; il ne fait que le confirmer ; et tout ce que l'historien peut conclure ici des variations d'un l'État, c'est que la société est en souffrance, qu'elle cherche son assise, souvent même qu'elle décline, et, ne pouvant triompher de son impuissance, tend à la mort. En sorte que le système

politique, tel que nous le comprenons maintenant, est élevé au-dessus de toute atteinte, affranchi de toutes les folles entreprises de l'homme, plus solide, plus durable que la race et la nationalité même. Nous pouvons nous livrer en politique à toutes les orgies imaginables, essayer de toutes les hypothèses. [...] : nous ne sortirons jamais des [bornes] prescrites, et, de deux choses l'une, ou nous périrons dans nos évolutions insensées, ou nous arriverons à cette synthèse dernière, qui est la paix et la félicité des peuples. (Contradictions politiques, pp. 213-214.)

94. La vie dans l'humanité est irréductible au déterminisme

[Retour à la table des matières](#)

La propriété, l'argent, le trafic, l'escompte des talents, l'art de grouper les chiffres et de dresser des statistiques, ne suffisent pas pour faire vivre et marcher une nation. Il est, il faut le croire, un principe de vie sans lequel les transactions les plus simples, 'les opérations de la pratique vulgaire, restent infécondes, et, malgré les bénéfices constatés du commerce, se liquident en déficit. C'est ainsi que la composition chimique est impuissante à suppléer la force inconnue qui s'appelle la Vie. (Justice, IV, p. 454.)

La fatalité ne gouverne pas la société ; [...] la géométrie et les proportions arithmétiques ne régissent pas ses mouvements, comme la minéralogie et la chimie ; [...] il y a une vie, une âme, une liberté qui échappe aux mesures précises, fixes, gouvernant la matière. Le matérialisme, en ce qui touche la société, est absurde. (Théorie de la propriété, p. 242.)

[...] Il est désormais avéré que la vie dans l'humanité obéit à d'autres lois qu'aux catégories économiques : puisque s'il était vrai, par exemple, que l'humanité vécut et se développât par le crédit, l'humanité devrait périr, dans l'État tous les trente ans, et dans la société continuellement.

Mais la vie dans l'humanité est indéfectible ; mais la richesse et le bien-être, la liberté et l'intelligence sont en progrès continuels ; mais si le crédit réel nous condamne incessamment à mourir, le crédit personnel, qui revient toujours à la suite de chaque déconfiture, nous porte en avant d'un victorieux effort ; et l'œuvre de la civilisation, toujours à la veille de se dissoudre si nous en croyons nos formules, toujours reprise sous une loi de mort, se poursuit malgré la science, malgré la raison, malgré la nécessité, par un incompréhensible miracle. (Système, II, p. 157.)

“ La liberté ”

III - Ordre, progrès, révolution

A) La création de l'ordre

95. La société est en création d'ordre

[Retour à la table des matières](#)

[...] L'ordre se poursuit dans les êtres inorganisés ou privés de raison, en vertu des forces inconscientes, aveugles, infaillibles, et selon les lois inconnues d'eux-mêmes; - dans les êtres raisonnables, en vertu de forces qui se sentent, par cette raison qui sont sujettes à dévier, et selon des lois que ces êtres sont appelés à connaître.

En d'autres termes, les êtres bruts obéissent à leurs lois sans en avoir l'intelligence : l'humanité ne s'organise que par la connaissance réfléchie, et, si je puis ainsi dire, par l'élaboration qu'elle fait elle-même de ses lois.

Or, cette intelligence de nos lois, nous ne l'obtenons pas d'une manière instantanée et par une perception machinale, mais par un long effort de contemplation, de recherche et de méthode. (*Ordre*, p. 36.)

[...] La nature créatrice procède par de larges divisions, de grandes catégories ; puis elle différencie ces masses premières-formées, et les spécialise à l'infini. Dans le roi, comme dans un mythe, se résument toutes les fonctions relatives à la législation,

à l'administration, aux jugements, à la défense ; dans le sacerdoce se cachent les germes réactionnaires de la philosophie, les éléments de la science et de l'art ; dans les castes de laboureurs et d'artisans, se montrent à découvert les innombrables formes de la production agricole et industrielle. L'histoire de l'Humanité n'est que l'élaboration et la synthèse de ces éléments (p. 380).

[...] La société telle que vous la voyez, toute difforme et mauvaise qu'elle soit, n'est pas pour cela dans un désordre *absolu* ; *c'est* comme un organisme qui se forme peu à peu, non pas simultanément et dans toutes ses parties, mais successivement et pièce à pièce ; de sorte que chaque progrès de l'humanité amenant une innovation, la *société change perpétuellement de forme* ; et d'un autre côté, chacune de ces formes étant incomplète, il y a toujours souffrance et désordre.

Quel est l'objet que doit se proposer l'écrivain politique ? C'est de découvrir, par l'analyse du progrès accompli, le progrès qui reste à faire. C'est par conséquent de se placer dans la ligne suivie par la nature à notre insu, d'aider au travail de celle-ci et de mener à bonne fin ce qu'elle a commencé. La société est en création d'ordre, la dernière période de cette création s'achève ; il faut en déterminer le mode et calculer la forme sociale définitive ; il faut donc prendre garde de contrarier la Providence, en portant sur ce qu'elle a produit jusqu'à ce jour une main téméraire. (*Correspondance, Écrits sur la religion, p. 204.*)

96. La spontanéité sociale

[Retour à la table des matières](#)

Au point de vue moral et intellectuel, la société, ou l'homme collectif, se distingue surtout de l'individu par la spontanéité d'action, autrement dite, l'instinct. Tandis que l'individu n'obéit ou s'imagine n'obéir qu'à des motifs dont il a pleine connaissance et auxquels il est maître de refuser ou d'accorder son adhésion ; tandis, en un mot, qu'il se juge libre, et d'autant plus libre qu'il se sait plus raisonneur et mieux instruit, la société est sujette à des entraînements où rien, au premier coup d'œil, ne laisse apercevoir de délibération et de projet, mais qui peu à peu semblent dirigés par un conseil supérieur, existant hors de la société, et la poussant avec une force irrésistible vers un terme inconnu. L'établissement des monarchies et des républiques, la distinction des castes, les institutions judiciaires, etc., sont autant de manifestations de cette spontanéité sociale, dont il est beaucoup plus facile de noter les effets que d'indiquer le principe ou de donner la raison. Tout l'effort même de ceux qui, à la suite de Bossuet, Vico, Herder, Hegel, se sont appliqués à la philosophie de l'histoire, a été jusqu'ici de constater la présence du destin providentiel, qui préside à tous les mouvements de l'homme. Et j'observe, à ce propos, que la société ne manque jamais, avant d'agir, d'évoquer son génie: comme si elle voulait se faire ordonner d'en haut ce que déjà sa spontanéité a résolu. Les sorts, les oracles, les sacrifices, les acclamations populaires, les prières publiques, sont la forme la plus ordinaire de ces délibérations après coup de la société.

Cette faculté mystérieuse, tout intuitive, et pour ainsi dire supra-sociale, peu ou point sensible dans les personnes, mais qui plane sur l'humanité comme un génie inspirateur est le fait primordial de toute psychologie. [...]

Or, à la différence des autres espèces animales, comme lui soumises tout à la fois à des appétences individuelles et à des impulsions collectives, l'homme a le privilège d'apercevoir et de signaler à sa propre pensée l'instinct ou fatum qui le mène ; [...] il a aussi le pouvoir d'en pénétrer et même d'en influencer les décrets. [...] (Système, I, pp. 34-35.)

97. Les nations sont au service des idées

[Retour à la table des matières](#)

Les idées mènent l'humanité [...] ; les principes sont les fils dont est tissée l'histoire. Sans idées, sans principes, l'État vacille comme un homme ivre, et la société s'affaisse rapidement. Qui donne les idées et les principes ? Comment surgissent-ils dans la spontanéité des nations ? Chaque race produit-elle ses idées propres, comme la terre produit sa végétation, comme la plante pousse ses fleurs et ses graines ? [...]

Les idées, expression des faits généraux, produit du temps, résultat des situations, n'ont pas de patrie ; elles sont universelles, impersonnelles, données dans le développement de tous les peuples, dont tout le mérite se borne à la priorité du besoin, excitateur de l'intelligence. Elles forment le trésor commun du genre humain ; la propriété n'en peut être revendiquée par personne : c'est pour cela qu'elles s'imposent à tous, de gré ou de force, et qu'elles sont susceptibles de se propager, même par la voie des armes ; c'est ainsi enfin qu'elles assurent la supériorité de ceux qui les représentent, et qu'elles donnent leur sanction à la victoire. [...]

[...] Les dispositions physiques et animiques des races sont pour peu de chose dans l'histoire. Les nations sont au service des idées ; elles n'en sont point maîtresses, propriétaires, encore moins productrices. Elles valent par les idées et rien que par les idées : il se pourrait même que telle nation qui, dans l'histoire, aura joué le plus grand rôle, l'ait dû précisément à sa personnalité moins accusée, à sa facilité à s'emparer des idées et à les mettre en oeuvre. Les intérêts viennent ensuite modifier, dans l'application, les données de l'idée ; quant au tempérament et au caractère, leur action est de toutes la plus faible. Il n'y a pas, en un mot, de races initiatrices dans le sens rigoureux du mot ; point de races privilégiées ni de races maudites, point de nations souveraines ni de nations sujettes. Il n'y a que des instruments, plus ou moins dociles, plus ou moins dévoués, selon les intérêts et les circonstances, du Progrès ; des organes plus ou moins explicites de ce que les uns nomment Providence, les autres Destin, et qui pour nous est l'idée, et au-dessus de l'idée, le droit. (Justice, II, pp. 460-463.)

98. Le temps, critérium de la certitude

[Retour à la table des matières](#)

[...] La société a eu jusqu'à présent une espèce de critérium, qui est le temps. Ainsi les premiers hommes ayant observé qu'ils n'étaient pas tous égaux en force, en beauté, en industrie, jugèrent, et avec raison, que certains d'entre eux étaient appelés par la nature à des fonctions simples et communes ; mais ils en conclurent, et c'est en quoi ils se trompèrent, que ces mêmes individus à l'âme moins vive, au génie plus borné, à la personnalité moins forte, étaient prédestinés à servir les autres, c'est-à-dire à travailler pendant que ceux-là se reposeraient, et à n'avoir d'autre volonté que la leur ; et de cette idée d'une subordination naturelle entre les hommes naquit la domesticité, qui, volontairement acceptée d'abord, se convertit insensiblement en un affreux esclavage. Le temps, en donnant du relief à cette erreur, en a fait justice : les peuples ont appris à leurs dépens que la sujétion de l'homme à l'homme est une idée fautive, une théorie erronée, pernicieuse également au maître et à l'esclave. Et pourtant cette espèce de système social a duré plusieurs mille ans, et de grands philosophes l'ont défendu. [...]

Le temps est donc le critérium des sociétés : sous ce rapport l'histoire est la démonstration des erreurs de l'humanité, par la réduction à l'absurde. (2e Mémoire, p. 123.)

B) Le progrès

99. Société officielle et société réelle

[Retour à la table des matières](#)

[...] Le progrès est chose toute subjective; objectivement il n'y a pas de progrès dans la société. - La société est, ou officielle, ou réelle. La société officielle est ce monde tel qu'il nous apparaît, c'est contre cette apparence que se sont déchaînés tour à tour Pythagore, Socrate, Jésus et tous les utopistes. La société réelle est cette société qui vit et qui se développe suivant des lois absolues, immuables; qui soutient de sa vie cette croûte passagère et purulente, que nous appelons la société.

La société officielle tend de plus en plus à disparaître, et à laisser voir dans son pur éclat la société réelle : cette disparition du vieux masque nous semble à nous progrès, tandis qu'au fond, c'est destruction. [...]

Ainsi, à ne considérer la société que dans un de ses attributs, l'égalité de tous les membres, nous voyons s'établir progressivement égalité devant Dieu, devant la loi, devant la raison, devant le travail ; et nous prenons cela pour progrès, ou transformation. Il n'en est rien : c'est l'égalité qui se dégage, l'égalité éternelle, toujours vivante, mais voilée, qui fait tomber ses langes, qui se dépouille de ses enveloppes primitives. [...]

C'est d'après ce principe de l'immutabilité dans la société que je pourrai établir que la vérité sociale existe, qu'elle est présente dans la société, qu'elle est connue, mais qu'on n'y fait pas l'attention qu'elle mérite. - C'est d'après ce principe que toute utopie est écartée et frappée à mort, en tant qu'elle dément l'ancienne société. Enfin, c'est d'après cela que l'immoralité sceptique est écartée : car alors il n'est pas vrai que la société soit une forme changeante ; c'est une vérité fixe et absolue ¹.

C'est notre esprit qui seul change d'idées, à mesure que les lois sociales se révèlent à lui ; c'est notre esprit qui après avoir modifié ses concepts, modifie la société officielle qui est son œuvre, et qui doit à la fin s'identifier, se fondre, avec la société réelle, devenir adéquat à elle. (Carnets, II, pp. 272-273)

100. Les conditions géographiques du progrès

[Retour à la table des matières](#)

[...] Toute agglomération d'hommes, comprise dans un territoire nettement circonscrit, et pouvant y vivre d'une vie indépendante, est prédestinée à l'autonomie. Petite ou grande, c'est ce qu'on appelle une puissance ou souveraineté, un]État. Dans le groupe politique, de même que dans l'individu, la liberté ne supporte d'entraves que celles imposées par les nécessités territoriales, en autres termes, par les servitudes de voisinage. Plus donc il y aura d'indépendance entre les diverses fractions d'un pays, île., presque-île, continent, etc., plus pour cette raison il y aura, de par la nature des choses, de liberté, entre les cités et leurs habitants ; et cette liberté pour ainsi dire indigène, spontanée, ne disparaîtra que par une cause étrangère, la guerre ou la force. Plus, au contraire, les différentes parties d'un territoire seront en dépendance les unes des autres, et se commanderont mutuellement, plus il y aura de tendance à l'autocratie, qui ne sera définitivement vaincue que par une division artificielle du pays, imitée de la division naturelle des états plus libres. Tel est le principe d'après lequel se sont originellement formées, d'une part, les grandes monarchies unitaires, de l'autre, les républiques ou fédérations. Or, comme le mouvement de la civilisation est dans le sens de la liberté ; il s'ensuit que là où l'indépendance de l'individu et du groupe rencontre le moins d'obstacles, là se manifeste le progrès dans son plus grand essor ; là, au contraire, où la masse d'un tout domine les parties, là aussi se rencontre l'immobilisme, le retard. En sorte que, la géographie d'un peuple étant donnée, on peut, comme l'a fait voir Herder, prédire l'histoire. [...] (Principe fédératif, p. 211.)

¹ Voir les textes nos 85, 86 et 93.

101. Le progrès est l'acte de la liberté

[Retour à la table des matières](#)

[...] Indépendamment des évolutions organiques constatées, et qui toutes relèvent des nécessités de la nature, de notre constitution intellectuelle et sociale, il y a lieu de croire qu'il existe dans l'humanité un mouvement plus profond, qui embrasse tous les autres et les modifie ce mouvement est celui de la Liberté et de la justice.[...]

La Justice étant [...] le pacte de la liberté, son mouvement consistant en une suite de transactions successivement produites ou révoquées entre un nombre plus ou moins grand de personnes et relativement à un plus ou moins grand nombre d'objets, il est clair que ce mouvement, libre dans son principe, libre dans ses motifs, est indépendant des lois organiques ou fatalités de la nature. Il est *ad libitum*, entièrement facultatif, pouvant au gré du libre arbitre, se précipiter, se ralentir, s'interrompre, rétrograder, renaître. Là où une nécessité se laisse apercevoir dans le mouvement social, on peut dire, *a priori*, qu'elle est étrangère au progrès ¹. (*Justice, III, pp. 511-513.*)

102. Tradition et progrès

[Retour à la table des matières](#)

[...] Le système social, dans sa vérité et son intégralité, ne peut exister à tel jour et dans telle partie du globe : il ne peut nous être révélé qu'à la fin des temps, il ne sera

¹ A Langlois qui fondait son espoir sur le déterminisme du progrès, Proudhon répond le 18 mai 1850:

Mais, mon cher philosophe, tout en raisonnant sur les lois les plus authentiques de l'humanité et du progrès, vous me paraissez oublier totalement une chose essentielle, une chose qui produit tout le bien et le mal du monde, à savoir la *liberté*.

Oui, dis-je, vous auriez raison, si l'humanité était fatalement et invinciblement enchaînée à ses propres lois; mais il n'en est point ainsi. Comme l'individu est maître de sa vie et de sa santé; comme les générations ont le pouvoir, par un faux régime, de se corrompre et de s'abâtardir; comme enfin il est des races dans l'humanité qui végètent dans un éternel crétinisme, soit que, dès l'origine, elles aient été vaincues par les obstacles qu'a rencontrés leur spontanéité; soit que, par un faux usage de leur libre arbitre, elles se soient fourvoyées dans leur développement; de même je conçois la possibilité, pour l'espèce entière, d'une aberration définitive et irrémédiable. Ainsi, la beauté, la santé, le travail, la science, la vie sont notre loi; et cependant l'ignorance, la maladie, la laideur existent; et plus d'un homme, né pour une longue et heureuse existence, a terminé volontairement ses jours par le suicide. Et quand je vous parle du suicide, je n'entends pas seulement ce coup d'un brusque désespoir qui tranche instantanément une vie pins on moins heureuse, je parle surtout de ce suicide lent, qui est le fruit des passions et de la débauche. (*Correspondance, L, III, pp. 259-260.*)

connu que du dernier mortel ¹. Pour nous, qui tenons le milieu des générations, nous ne pouvons nous le représenter que sur des conjectures de plus en plus approximatives; la seule chose qui nous ait été dévolue, dans cette philosophie de l'humanité progressive, c'est, d'après la saine intelligence de notre passé, de préparer sans cesse notre avenir. Nos pères nous ont transmis de la Société une forme particulière ; nous en transmettons une autre à nos neveux : là se borne notre science, si c'en est une ; là se réduit l'exercice de notre liberté. C'est donc sur nous-mêmes que nous devons agir, si nous voulons influencer sur la destinée du monde ; c'est le passé de nos aïeux que nous avons à exploiter, en réservant l'avenir de nos descendants ².

Or, puisque l'humanité est progressive, et qu'elle n'agit que sur des souvenirs et prévisions, elle se divise naturellement en deux grandes classes : l'une qui, plus touchée de l'expérience des anciens, répugne à marcher en avant dans les incertitudes de l'inconnu ; l'autre qui, impatiente du mal présent, incline davantage aux réformes. Tenir un compte égal, soit des traditions, soit des hypothèses, et s'avancer d'un pas certain sur la route du progrès, est chose impossible à la raison des premiers âges, naturellement exclusive. Nous ne serions pas hommes, si dès l'abord nous jugions les choses avec cette simultanité d'aperception qui est le propre de la science. La condition première de notre éducation, c'est donc la discorde. Or, puisque déjà nous apercevons la cause de discussions, nous pouvons légitimement espérer, sans exorcisme et sans magie, de bannir la discorde d'au milieu de nous. [...] (Confessions, pp. 70-71.)

103. Le progrès est une création spontanée

[Retour à la table des matières](#)

Le juste-milieu est l'hypocrisie de la conservation ;
La démagogie est l'hypocrisie du progrès. [...]

Du reste, il en est des partis politiques comme des systèmes de philosophie. Ils s'engendrent et se contredisent réciproquement, comme tous les termes extrêmes, se suscitent l'un l'autre, s'excluent, parfois semblent s'éteindre pour reparaître à de longs intervalles. Tout homme qui raisonne et qui cherche à se rendre compte de ses opinions, soit en politique, soit en philosophie, se classe immédiatement lui-même, par le seul fait du jugement qu'il exprime, dans un parti ou système quelconque : celui-là seul qui ne pense pas n'est d'aucun parti, d'aucune philosophie, d'aucune religion. Et tel est précisément l'état habituel des masses, qui, hors les époques d'agitation, semblent complètement indifférentes aux spéculations politiques et religieuses. Mais ce calme, cette ataraxie superficielle du peuple n'est point stérile. C'est le peuple qui, à la longue, sans théories, par ses créations spontanées, modifie, réfor-

¹ Toute vérité est dans l'histoire, comme toute existence est dans le mouvement et la série; conséquemment toute formule, philosophique ou législative, n'a et ne peut avoir qu'une valeur de transition. L'oubli de cette maxime est la source féconde de nos aberrations et de nos malheurs. (Progrès, p. 123.)

² [...] Il n'y a pas de progrès sans tradition. [...] (Progrès, p. 79.)

me, absorbe les projets des politiques et les doctrines des philosophes, et qui, créant sans cesse une réalité nouvelle, change incessamment la base de la politique et de la philosophie. (*Confessions.*, pp. 74-76.)

104. L'arbitraire des doctrines

[Retour à la table des matières](#)

Les hommes qui s'occupent de gouvernement, les esprits prévenus d'idées religieuses, ceux qui se passionnent pour les constructions métaphysiques et les utopies sociales, et le vulgaire à la suite, ne se peuvent figurer que la raison, la conscience, à plus forte raison la société, n'aient pas leur ontologie, leur constitution essentielle, dont l'affirmation, toujours plus explicite, est la *profession de foi* perpétuelle de l'humanité. Un système détruit, ils en cherchent un autre ; ils ont besoin de sentir leur esprit dans des universaux et des catégories, leur liberté dans des interdictions et des licences. Chose étonnante, la plupart des révolutionnaires ne songent à l'instar des conservateurs qu'ils combattent, qu'à bâtir des prisons ; ils ressemblent au compagnon, qui va d'auberge en auberge, d'atelier en atelier, amassant quelques écus, se perfectionnant dans son état, jusqu'à ce qu'enfin, de retour au pays, il tombe... en ménage !

Rien n'est plus faux que cette conception du progrès social.

Le premier travail de toute société est de se faire un ensemble de règles essentiellement subjectives, oeuvre des esprits spéculatifs, admise par le vulgaire sans discussion, que justifie la nécessité du moment, qu'honore de temps à autre l'habileté de quelque prince juste ; mais qui, n'ayant pas de fondement dans la vie de l'espèce, dégénère tôt ou tard en oppression. Aussitôt commence contre le pouvoir un travail de négation qui ne s'arrête plus. La Liberté, prise pour contrôle, tend à occuper toute la place : tandis que le politique s'efforce de réformer l'État et cherche la perfection du système, le philosophe s'aperçoit que ce prétendu système est néant ; que la véritable autorité, c'est la liberté ; qu'au lieu d'une *constitution de pouvoirs créés*, ce que cherche la société est l'équilibre de ses forces naturelles. (*Révolution sociale*, p. 140.)

105. Le progrès est une insurrection permanente

[Retour à la table des matières](#)

Si quelque chose est propre à faire réfléchir les souverains, c'est que, spectateurs plus ou moins impassibles des calamités humaines, ils sont, par la constitution même de la société et la nature de leur pouvoir, dans l'impossibilité absolue de guérir les souffrances des peuples : il leur est même interdit de s'en occuper. [...] Du haut de la

sphère glorieuse où les a placés la religion, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances et toute la céleste milice regardent, inaccessibles aux orages, la tourmente des sociétés ; mais leur pouvoir ne s'étend pas sur les vents et sur les flots. Les rois ne peuvent rien pour le salut des mortels. [...] Le prince est établi pour maintenir, non pour révolutionner ; pour protéger la réalité, non pour procurer l'utopie. Il représente l'un des principes antagonistes : or, en créant l'harmonie il s'éliminerait lui-même : ce qui de sa part serait souverainement inconstitutionnel et absurde. [...]

Et comme enfin il est impossible que le prince et les intérêts que sa mission est de défendre consentent à se réduire et s'annihiler devant les principes en émergence et les droits nouveaux qui se posent, il s'ensuit que le progrès, après qu'il s'est accompli dans les esprits d'un mouvement insensible, se réalise dans la société par saccades, et que la force, malgré les calomnies dont elle est l'objet, est la condition *sine qua non* des réformes. Toute société dans laquelle la puissance d'insurrection est comprimée est une société morte pour le progrès : il n'y a pas dans l'histoire de vérité *mieux prouvée*. (*Système*, pp. 166-167.)

106. Idéalisme et régression

[Retour à la table des matières](#)

[...] Pour que la justice occupe constamment la première place dans notre estime, pour qu'elle soit toujours le commencement et la fin de nos affections [...] il y a une condition à remplir : c'est que nous recherchions continuellement la règle du droit, ce qui ne peut se faire que par un effort assidu de notre intelligence et de notre volonté. En effet [...], d'un côté le mouvement social nous offre sans cesse de nouveaux rapports juridiques à déterminer ; de l'autre, si le libre arbitre dépasse la nature, il ne la crée pas, il la suppose ; il ne produit son idéal que sur le fondement d'une réalité certaine. Sans une matière donnée, la liberté reste vide, inactive, insignifiante ou se jette dans la frivolité et l'utopie. L'idéal, bien qu'il dépasse la raison des choses, n'existe pas sans cette raison. [...] (*Justice, III*, pp. 526-527.)

Voilà toute la théorie du progrès : une théorie de l'origine du mal moral, ou de la cause qui arrête et fait rétrograder l'homme dans la justice, et par suite dans toutes ses facultés> cause qui s'explique par la scission entre les deux puissances supérieures de l'âme, le droit et l'idéal. A proprement parler il n'y a pas de théorie du progrès, puisque le progrès est donné par cela seul que l'homme possède la justice, qu'il est intelligent et libre, et que son industrie, comme sa science, est illimitée. Il n'y a qu'une théorie du péché ou de la rétrogradation [...] (*pp. 536-537*).

Que l'idéal donc nous serve de mètre intellectuel pour l'estimation de la QUALITÉ des choses, il est dans son rôle ; qu'il vienne comme moyen d'exciter la sensibilité, de passionner le cœur, d'aviver l'enthousiasme, à la bonne heure : l'erreur est de le prendre lui-même pour *raison, principe et substance* des choses, d'aspérer à sa possession comme d'une chose. [...]

L'idéal, transformant en nous l'instinct obscur de sociabilité, nous élève à l'excellence de la justice : est-ce une raison de prendre nos idéalités politiques et sociales pour des formules de jugement ? Tout au contraire, cette justice idéale est elle-même le produit de la détermination de plus en plus exacte des rapports sociaux, observés dans l'objectivité économique.

Ce n'est pas l'idéal qui produit les idées, il les épure ; ce n'est pas lui qui crée la richesse, qui enseigne le travail, qui distribue les services, qui pondère les forces et les pouvoirs, qui nous peut diriger dans la recherche de la vérité et nous montrer les lois de la justice : il en est radicalement incapable, il n'y sert que d'embaras, n'y produit que de l'erreur. [...]

Or, ce que l'idéal est impuissant par sa nature à donner, je veux dire la solution des problèmes sociaux, les règles de la raison pratique et les lois de la nature, l'homme, par l'effet de la séduction dont nous avons rendu compte, s'obstine à le lui demander, et c'est ce recours à l'idéal, c'est cette idolâtrie qui, tout en soutenant pendant quelque temps la société, mais se résolvant à la fin en un pur égoïsme, constitue, selon moi, la véritable cause des rétrogradations sociales (pp. 546-547).

C) La révolution

107. La contradiction

[Retour à la table des matières](#)

[...] La plupart des idées qui nous régissent, poussées jusqu'à leurs dernières conséquences, sont destructrices de leur objet et se contredisent elles-mêmes ; [...] ainsi la propriété devient vol, le gouvernement *tyrannie*, la concurrence privilège, la communauté elle-même redevient propriété, etc. (*Correspondance*, L, IV, p. 376.)

Ce mot de contradiction ne doit pas se prendre au sens vulgaire d'un homme qui se dit et se dédit. Il s'agit au contraire d'une opposition inhérente à tous les éléments, à toutes les forces qui constituent la société, et qui fait que ces éléments et ces forces se combattent et se détruisent si l'homme, par sa raison, ne trouve les moyens de les comprendre, de les gouverner et de les tenir en équilibre. [...] ¹. (VII, pp. 116-117.)

¹ En lisant les antinomies de Kant, j'y avais vu non pas la preuve de la faiblesse de notre raison, ni un exemple de subtilité dialectique, mais une véritable loi de la nature et de la pensée. (*Correspondance*, II, p. 232.)

Je fais le système des antinomies de la Société, à peu près comme Kant avait fait la critique des antinomies de la raison (p. 207).

108. L'absolu, c'est l'exclusion

[Retour à la table des matières](#)

[...] Toutes les idées sont fausses> c'est-à-dire contradictoires et irrationnelles, si on les prend dans une signification exclusive et absolue, ou si on se laisse emporter à cette signification ; toutes sont vraies, c'est-à-dire susceptibles de réalisation et d'utilité, si on les met en composition avec d'autres ou en évolution.

Ainsi, prenez-vous pour loi dominante de la République, soit la propriété, comme les Romains, ou bien la communauté, comme Lycurgue, ou la centralisation, comme Richelieu, ou le suffrage universel, comme Rousseau, quelque principe que vous choisissiez, dès lors que dans votre pensée il prime tous les autres, votre système est erroné. Il y a tendance à l'absorption, à l'épuration, à l'exclusion, à l'immobilisme, partant à la ruine. Il n'est pas une révolution dans l'humanité qui ne puisse facilement s'expliquer par là. (Progrès, pp. 51-52.)

109. Les contradictions économiques

[Retour à la table des matières](#)

Partout où le travail n'a point été socialisé, c'est-à-dire partout où la valeur ne s'est pas déterminée synthétiquement, il y a perturbation et déloyauté dans les échanges, guerre de ruses et d'embuscades, empêchement à la production, à la circulation et à la consommation, labeur improductif, absence de garanties, spoliation, insolidarité, indigence et luxe, mais en même temps effort du génie social pour conquérir la justice, et tendance constante vers l'association et l'ordre. L'économie politique n'est autre chose que l'histoire de cette grande lutte. D'une part, en effet, l'économie politique, en tant qu'elle consacre et prétend éterniser les anomalies de la valeur et les prérogatives de l'égoïsme, est véritablement la théorie du malheur et l'organisation de la misère ; mais en tant qu'elle expose les moyens inventés par la civilisation pour vaincre le paupérisme bien que ces moyens aient constamment tourné à l'avantage exclusif du monopole, l'économie politique est le préambule de l'organisation de la richesse.

Mais, tandis que dans la nature la synthèse des contraires est contemporaine de leur opposition, dans la société les éléments antithétiques semblent se produire à de longs intervalles, et ne se résoudre qu'après une longue et tumultueuse agitation. [...]

Dans la société [...], ainsi que dans l'esprit, tant s'en faut que l'idée arrive d'un seul bond à sa plénitude. [...] Il faut que les concepts primitifs soient, pour ainsi dire, fécondés par de bruyantes controverses et des luttes passionnées ; des batailles sanglantes seront les préliminaires de la paix. [...]

Si donc je démontre que l'économie politique, avec toutes ses hypothèses contradictoires et ses conclusions équivoques, n'est rien qu'une organisation du privilège et de la misère, j'aurai prouvé par cela même qu'elle contient implicitement la promesse d'une organisation du travail et de l'égalité, puisque, comme on l'a dit, toute contradiction systématique est l'annonce d'une composition ; bien plus, j'aurai posé les bases de cette composition. Donc, enfin, exposer le système des contradictions économiques, c'est jeter les fondements de l'association universelle ; dire comment les Produits de l'œuvre collective sont sortis de la société, c'est expliquer comment il sera possible de les y faire rentrer ; montrer la genèse des problèmes de production et de répartition, c'est en préparer la solution. [...] (Système, I, pp. 134-136.)

110. L'œuvre de réconciliation n'a pas de fin

[Retour à la table des matières](#)

Certes, je ne méconnaissais ni le fait de l'antagonisme, ou comme il vous plaira de nommer, de l'aliénation religieuse, non plus que la nécessité de réconcilier l'homme avec lui-même ; toute ma philosophie n'est qu'une perpétuité de réconciliation¹. Vous reconnaissez que la divergence de notre nature est le préliminaire de la société, disons mieux, le matériel de la civilisation. C'est justement le fait, mais, remarquez-le bien, le fait indestructible dont je cherche le sens. Certes, nous serions bien près de nous entendre si, au lieu de considérer la dissidence et l'harmonie des facultés humaines entre deux périodes distinctes, tranchées et consécutives dans l'histoire, vous consentiez à n'y voir avec moi que les deux faces de notre nature, toujours adverses, toujours en œuvre de réconciliation, mais jamais entièrement réconciliées². En un mot, comme l'individualisme est le fait primordial de l'humanité, l'association en est le terme complémentaire ; mais tous deux sont en manifestation incessante, et sur la terre la justice est éternellement la condition de l'amour. (*Système, I, p. 368.*)

¹ Le progrès dans l'Humanité peut donc se définir la lutte incessante de l'homme avec la nature, opposition éternelle, produisant une éternelle conciliation. (Articles de journaux, *Écrits sur la religion, p. 188.*)

Ne cherchons pas une *issue* aux contradictions qui nous pressent ; *d'issue* il n'y en a pas. Arrangeons-nous avec elles et par elles. (*Carnets, I, p. 133.*)

Le peuple voudrait en finir ; or, je vous le répète, il n'y a point de fin. (Correspondance, IV, p. 157.)

² La formule hégélienne n'est une triade que par le bon plaisir ou l'erreur du maître, qui compte trois termes là où il n'en existe véritablement que deux, et qui n'a pas vu que *l'antinomie ne se résout point*, mais qu'elle indique une oscillation, un antagonisme susceptible seulement d'équilibre. (*Justice, I, p. 211.*)

[...] J'avais adopté l'idée que l'antinomie devait se résoudre en un terme supérieur, la synthèse, distinct des deux premiers, la thèse et l'antithèse, erreur de logique autant que d'expérience, dont je suis aujourd'hui revenu. *L'antinomie ne se résout pas ; là* est le vire fondamental de toute la philosophie hégélienne. Les deux termes dont elle se compose, se *balancent*, soit entre eux, soit avec d'autres ternies antinomiques, ce qui conduit au résultat cherché. Une balance n'est point une synthèse telle que l'entendait Hegel et que je l'avais supposée après lui. [...] (*Justice, II, p. 155.*)

111. Qu'est-ce qu'une révolution ?

[Retour à la table des matières](#)

Une révolution sociale comme celle de 89, que continue, sous nos yeux, la Démocratie ouvrière, est une transformation qui s'accomplit spontanément dans l'ensemble et dans toutes les parties du corps politique. C'est un système qui se substitue à un autre, un organisme nouveau qui remplace une organisation décrépète : mais cette substitution ne se fait pas en un instant, comme un homme qui change de costume ou de cocarde ; elle n'arrive pas au commandement d'un maître ayant sa théorie toute faite, ou sous la dictée d'un révélateur. Une révolution vraiment organique, produit de la vie universelle, bien qu'elle ait ses messagers et ses exécuteurs, n'est vraiment l'œuvre de personne. C'est une idée, d'abord élémentaire et qui point comme un germe, idée qui, au premier moment, n'offre rien de remarquable, empruntée qu'elle paraît à la sagesse vulgaire, et qui tout à coup, comme le gland enfoui dans la terre, comme l'embryon dans l'œuf, prend un accroissement imprévu, et de ses institutions remplit le monde. (*Capacité*, p. III.)

Toute société se forme, se réforme ou se transforme à l'aide d'une idée. [...] (*Capacité*, p. 127.)

112. Une révolution est chose organique

[Retour à la table des matières](#)

Ce qui fait que le gouvernement est par nature immobiliste, conservateur, réfractaire à toute initiative, disons même contre-révolutionnaire, c'est qu'une révolution est chose *organique*, chose de *création*, et que le pouvoir est chose mécanique ou d'exécution. je m'explique.

J'appelle *organique*, non pas les lois, purement conventionnelles, qui touchent aux éléments des plus généraux de l'administration et du pouvoir, telles que la loi municipale et départementale, la loi sur le recrutement, la loi sur l'instruction publique, etc. Ce [...] n'est que le machinisme gouvernemental. J'entends par *organique* ce qui fait la constitution intime, séculaire de la société, supérieurement à tout système politique, à toute constitution de l'État.

Ainsi, nous dirons que le mariage est chose organique. Il appartient au pouvoir législatif de prendre l'initiative de toute loi concernant les rapports d'intérêt et d'ordre public et domestique auxquels donne lieu la société conjugale ; il ne lui appartient pas de toucher à l'essence de cette société. Le mariage est-il une institution d'une moralité

absolue ou douteuse, une institution en progrès ou en décadence ? On peut disputer à cet égard tant qu'on voudra : jamais un gouvernement, une assemblée de législateurs n'auront à cet égard à prendre d'initiative. C'est au développement spontané des mœurs, à la civilisation générale, à ce que j'appellerai la Providence humanitaire, de modifier ce qui peut être modifié, d'apporter les réformes que le temps seul révèle. [...]

[...] La religion est, comme le mariage, non pas chose réglementaire et de pure discipline, mais chose organique, par conséquent soustraite à l'action directe du pouvoir. Il appartenait [...] à l'ancienne Constitution, en vertu de la distinction du spirituel et du temporel, admise dès longtemps dans l'Église gallicane, de régler le temporel du clergé et de refaire les circonscriptions épiscopales ; mais je nie que la Convention eût le droit de fermer les églises. Je reconnais d'autant moins à l'autorité communale et à la société des Jacobins le pouvoir d'établir un nouveau culte, que cette tentative ne pouvait aboutir qu'à fortifier l'ancien. Le culte était chose organique en France quand la Révolution éclata ; et si, par le progrès de la philosophie, on pouvait alors proclamer le droit de s'abstenir, si l'on peut prédire aujourd'hui l'extinction ou la transformation prochaine du catholicisme, on n'était point autorisé dès lors à l'abroger. [...]

[...] Une révolution est une explosion de la force organique, une évolution de la société du dedans au-dehors ; elle n'est légitime qu'autant qu'elle est spontanée, pacifique et traditionnelle. Il y a une tyrannie égale à la réprimer comme à lui faire violence. (*Confessions*, pp. 111-113.)

113. Révolution et réaction

[Retour à la table des matières](#)

[...] Comme l'instinct de réaction est inhérent à toute institution sociale, le besoin de révolution est également irrésistible ; [...] tout parti politique, quel qu'il soit, peut devenir tour à tour, suivant la circonstance, expression révolutionnaire et expression réactionnaire ; [...] ces deux termes, réaction et révolution, corrélatifs l'un de l'autre et s'engendrant réciproquement, sont, aux conflits près, essentiels à l'humanité : en sorte que, pour éviter les écueils qui menacent de droite et de gauche la société, le seul moyen, c'est [...] que la réaction transige perpétuellement avec la révolution. Accumuler les griefs, et si j'ose employer cette comparaison, emmagasiner, par la compression, la force révolutionnaire, c'est se condamner à franchir d'un saut tout l'espace que la prudence commandait de parcourir en détail, et mettre à la place du progrès continu, le progrès par bonds et saccades. [...]

Une révolution est une force contre laquelle aucune autre puissance, divine ou humaine, ne peut prévaloir, dont la nature est de se fortifier et de grandir par la résistance même qu'elle rencontre. On peut diriger, modérer, ralentir une révolution : [...] la plus sage politique consiste à lui céder pied à pied afin que l'évolution éternelle de l'humanité, au Heu de se faire par vastes enjambées, s'accomplisse insensiblement

et sans bruit. On ne refoule point une révolution, (in ne la trompe pas, on ne saurait la dénaturer, ni à plus forte raison la vaincre. Plus vous la comprimez, plus vous augmentez son ressort, et rendez son action irrésistible. C'est à tel point qu'il est parfaitement égal, pour le triomphe d'une idée, qu'elle soit persécutée [...] dans ses commencements, Ou qu'elle se développe et se propage sans obstacle. [...]) (*Idee générale*, pp. 100-101.)

[...] Comme une Révolution a son principe dans la violence des besoins, la réaction trouve le sien dans l'autorité de la coutume. [...]

[...] Si la révolution n'existait pas, sachez-le bien, la réaction l'inventerait. L'Idée conçue vaguement sous l'aiguillon du besoin, puis dégrossie, formulée par la contradiction, devient rapidement un droit. Et comme les droits sont solidaires, qu'on ne peut en nier un seul sans sacrifier en même temps tous les autres, il en résulte qu'un gouvernement de réaction est entraîné par le fantôme qu'il poursuit à un arbitraire sans fin, et qu'à force de vouloir sauver la société de la révolution, il intéresse à cette révolution la société tout entière. [...] ¹ (pp. 105-106).

114. L'histoire

[Retour à la table des matières](#)

On enseigne la morale aux enfants avec des fables : les peuples apprennent la philosophie sous les manifestations de l'histoire.

Les révolutions sont les apologues des nations.

L'histoire est une fable pantagruélique et féerique où les lois de la société nous sont enseignées dans les aventures merveilleuses d'un personnage tour à tour grotesque et sublime, digne à la fois d'amour et de pitié, que les anciens Orientaux appelaient ADAM, l'Humanité. Adam est accompagné d'un bon et d'un mauvais ange : celui-ci que j'appelle la Fantaisie, semblable à Protée, nous trompe sous mille figures, nous séduit et nous pousse au mal, mais nous sommes constamment ramenés au bien par notre bon Génie, qui est l'Expérience.

Ainsi, les événements dans lesquels la Providence se plaît à nous faire figurer à la fois comme acteurs et spectateurs, n'ayant rien de définitifs, sont *invrais* ; ce sont des mythes en action, de grands drames qui se jouent, quelquefois pendant des siècles, sur la vaste scène du monde, pour la réfutation de nos préjugés, et la mise à néant de nos pratiques détestables. [...] (Confessions, p. 86.)

¹ Les révolutions sont les manifestations successives de la JUSTICE dans l'humanité. C'est pour cela que toute révolution a soit point de départ dans une révolution antérieure.

Qui dit donc révolution dit nécessairement *Progrès*, dit par là-même *conservation*. D'où il suit que la révolution est en permanence dans l'histoire, et qu'à proprement parler il n'y a pas eu plusieurs révolutions; il n'y a eu qu'une seule et même et perpétuelle révolution. (Articles de journaux, *Écrits sur la religion*, p. 180.)

[...] L'histoire est la succession des états divers par lesquels l'intelligence et la société passent avant d'atteindre, la première à la science pure, la seconde à la réalisation de ses lois. C'est un panorama de créations en train de se produire, qui s'agitent pêle-mêle, se pénètrent d'une influence réciproque, et présentent à l'œil une suite de tableaux plus ou moins réguliers, jusqu'à ce qu'enfin chaque idée ayant pris sa place, chaque élément social étant élaboré et classé, le drame révolutionnaire touche à sa fin, l'histoire ne soit plus que l'enregistrement des observations scientifiques, des formes de l'art et des progrès de l'industrie. Alors le mouvement des générations humaines ressemble aux méditations d'un solitaire ; la civilisation a pris le manteau de l'éternité. (*Ordre*, pp. 357-358.)